

SOMMAIRE

ORNITHOLOGIE

Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : hiver 1999-2000, par Didier SENECAI, p.150

Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : printemps 2000, par Didier SENECAI, p.155

Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : automne 2000, par Didier SENECAI, p.163

Estimation des populations de Râle des genêts, *Crex crex*, en Bassée auboise et actions de sauvegarde mises en œuvre, par Christophe PARISOT p. 170

BOTANIQUE

Le Rocher Canon : excursion bryologique et botanique, par Pierre FESOLOWITCZ et Michel ARLUISON p. 177

ENTOMOLOGIE

La Mineuse du marronnier (*Cameraria ornidella* – *Gracillariidae*) : Nouveau parasite du Marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*) en France et dans notre région, par François du RETAIL p. 188

HISTOIRE

Le chanvre, la sabine et la pimprenelle, par Marie-Claude CAZAURAN, p. 181

ARCHEOLOGIE

Le polissoir néolithique de Saint-Mammès de retour dans sa localité d'origine, par Gilbert-Robert DELAHAYE, p. 185

DIVERS

BRUNEAU de MIRE Ph. : A propos des « tourbières » de Fontainebleau, p. 101

- : Compte-rendu de voyage : Ouessant, l'île du bout du Monde, p. 147

ANALYSES D'OUVRAGE

BRUNEAU DE MIRE Ph. : Paysages territoriaux : l'Île de France comme métaphore, p. 146

ANALYSE D'OUVRAGE

Paysages territoires L'Île-de-France comme métaphore

Jean François CHEVRIER & William HAYON
Editions Parenthèses, 2002

Ce serait malhonnête que de prétendre résumer un tel document en quelques lignes. On pourrait le présenter comme un ouvrage engagé s'attachant à défendre un patrimoine naturel aussi lié à l'homme que l'est le patrimoine architectural. Mais c'est plus encore un débat sur la perception que nous avons des milieux qui nous entourent, des sites qui résultent d'interactions entre l'homme et la nature dans un univers désormais saturé. L'œuvre est savamment conduite par un architecte et un théoricien des beaux-arts. Le lecteur est dès l'abord frappé par la beauté et la richesse des photographies, mais quelque peu dérouter par l'hétérogénéité voulue des présentations. Car c'est un livre ouvert où chacun s'exprime en liberté, ce n'est pas un répertoire qu'on pourrait consulter sans réagir ; c'est un combat auquel il faut prendre part et décrypter les différents chapitres selon sa propre humeur. On pourrait feuilleter le livre au hasard, mais il est mieux de respecter un cheminement qui nous conduit là où l'on veut nous mener, à la notion de paysage révélée en tant qu'art méconnu. Ce qui surprend et qu'on médite, ce sont les différences d'expression selon les interprètes (je n'ose dire des usagers mais plutôt des acteurs) qui sont offertes brutes au lecteur, c'est une sorte de forum que les concepteurs ont voulu orchestrer, c'est la diversité des réponses qui rejoint celle de la nature ; ainsi la grande inégalité des présentations déconcerte de prime abord mais introduit une réflexion soutenue avec force par la qualité des images.

Tout débute par une ville qui phagocyte ce qu'elle recouvre. Rivière, marais, collines ne survivent que dans la toponymie, seule persiste la tentation de restituer les thèmes majeurs qui ont oeuvré à son développement. L'exemple offert à méditer est la Bièvre qui, à l'heure de ses ressources originelles, s'est autodétruite en un égout. La promenade du photographe nous convie à sa recherche et dégage, selon la sensibilité ou les exigences des aménagistes, la symbolique qu'elle contient, du concept utilitaire à la nostalgie du passé. Aux vallées agrestes succèdent et se heurtent les canaux bétonnés ou les dalles pudiques qui les recouvrent, l'espoir des uns alterne avec le désespoir des autres dans une lutte souvent inégale. On attend voir son eau sourdre à la lumière, mais on est loin encore du retour du castor qui a donné son nom, qu'on aimerait imaginer rongant les peupliers de la Poterne !

Ici le texte illustre et complète l'image. Ailleurs ce peut être lui qui gouverne. Les paysages conçus par l'homme se dessinent peu à peu autour de la cité et se révèlent au travers de photographes et de commentateurs aux affectivités et aux cultures disparates. Le sous-sol d'où Paris est sorti, les travaux sans mesure à la gloire d'un pouvoir, côtoient les flâneries dans un monde que l'on voit disparaître ou renaître de ses cendres. Du vagabond au céréalier, du paysan au châtelain, du chasseur à l'ornithologue, on réalise combien les points de vue s'entrechoquent, mais tous sont animés du même amour du terroir. Chacun y livre sa passion en toute liberté.

Dans cet ouvrage on m'a offert d'y exprimer la mienne. Certains ne l'accepteront pas comme je n'ai pas toujours adhéré à celle d'autres intervenants. Mais cette disparité naît d'une source commune : le territoire, formé de souvenirs qu'on ne peut oublier, de sentiments où l'on tend à plonger ses racines. Le béton n'adhère pas aux semelles, la terre si.

Comment analyser un livre qui est lui-même une mosaïque de multiples témoignages ? Le milieu naturel résulte de l'industrie de l'homme qui l'habite. En le détruisant il se détruit lui-même, à lui de se doter des outils de sa propre sauvegarde.

Un regret cependant. La couverture discrète du livre cache bien ses trésors. Cette sobriété est sans doute voulue et conforme à une volonté d'écarter l'artifice. Mais ce n'est pas déchoir que d'éveiller l'attention.

Philippe BRUNEAU de MIRE

OUESSANT, P'ÎLE DU BOUT DU MONDE

Un voyage naturaliste

Après une croisière baleinière en 2002 qui fut un réel succès, l'ANVL réitère cette année avec un embarquement pour Ouessant. Plutôt que d'une expédition à thème, il s'agissait cette fois d'un voyage franchement naturaliste où toutes les disciplines se trouvaient représentées. Bien sûr une majorité d'ornithologues étaient présents, Ouessant étant par excellence un sanctuaire aviaire où les oiseaux du Monde se donnent rendez-vous, piégés par l'insularité. Conduits par Jean Philippe SIBLET qui connaissait aveuglément l'île et son avifaune, ses disciples n'eurent guère le loisir de s'attarder à d'autres considérations, car le jeu consistait à observer le maximum d'espèces dans un minimum de temps. Les listes sur les carnets de notes s'allongeaient fébrilement, les moins avertis consultaient passionnément le soir les guides naturalistes



pour corroborer leurs identifications, tandis que d'autres repartaient sur le terrain pour procéder à quelque vérification ou profiter de la découverte d'un collègue.

Certains, entraînés par notre Président, avaient choisi l'étude plus statique de plantes ou de lichens ou la découverte des particularités minéralogiques du lieu. Cette course à la connaissance laissait à la traîne quelques handicapés qui préféraient rêvasser sur les sortilèges de la bicyclette ou les charmes de la sieste en plein vent. Mais le cri rauque du Grand Corbeau, observé tant à la pointe Est qu'à l'Ouest de l'île, comme les troupes de Craves piochant les pelouses rases, éveillaient la mémoire d'espaces dénudés alpins. Couché sur le sol, la vue d'une pelouse à fleur de terre mêlée de coussinets complétait l'illusion.



Comment expliquer cette similitude alors que dans le climat tout diffère ? Ici, pas de gelées ou si peu, une température moyenne plus proche de celle du bassin méditerranéen que de celle des cimes. Il y a le vent dit-on, c'est lui qui empêche les plantes de croître ; la preuve : le moindre muret sert d'abri à une végétation exubérante, assez similaire aux mégaphorbiées de nos paysages alpins.

Mais ceci évoque pour moi une toute autre image, rapportée du Tibesti.

Quel rapport me direz-vous ? Il y a bien là-bas du Corbeau, mais c'est une autre sous-espèce, point de Craves mais une grande Corneille d'allure vulturine, le *Rhinocorax rhipidurus*, sans rapport apparent avec ce dernier. La température y connaît des écarts journaliers parmi les plus élevés qu'on puisse observer alors qu'elle demeure constante à Ouessant. Et les pluies si fréquentes ici manquent presque totalement là-bas. Rien n'autorise un parallèle entre ces deux régions du Globe. Pourtant une surprise nous y attendait, mon compagnon de route P. QUEZEL et moi-même, l'histoire mérite d'être contée :

Nous avons parcourus les sommets du Tibesti, dont certains dépassent 3000m., en vue d'un inventaire botanico-entomologique. Un seul manquait à notre prospection, un volcan jeune tel une pyramide montrant encore une faible activité, le Toussidé. Son ascension est atroce, Th. MONOD, qui nous y avait précédé, s'en souvient dans ses mémoires. Le sol est composé

de laves fraîches, coupantes comme des rasoirs, posées en équilibre instable et croulantes sous des pas chaussés de sandalettes. Les Tédas aux pieds cuirassés la redoutent et les chameaux porteurs de l'indispensable renoncent à l'aborder. Il faut tout porter avec nous. Arrivés épuisés au sommet une récompense couronne nos efforts. Il y a de l'eau ! Le toit de la montagne n'est qu'un énorme chaudron qui crache sa vapeur d'eau dans un bruit de chaudière par de grands tuyaux de



lave au cœur tapissé d'épiphytes, et elle se condense au contact de l'air froid et ruisselle au dehors. A l'extérieur le sol est tiède, qualité appréciée pour la nuit. D'autres que nous profitent de l'aubaine. Chaleur et eau favorisent la flore. Mais on est loin d'une végétation luxuriante. Les plus grands sujets ne dépassent pas quelques centimètres de haut. Ce sont des espèces de montagne qui développent ailleurs aux mêmes altitudes des dimensions raisonnables. Mais ici elles sont toutes frappées de nanisme alors que les conditions paraissent favorables. L'allure rappelle tout à fait celle des pelouses alpines sous d'autres cieux.



Quel point commun peut-on trouver entre Ouessant, le Toussidé et les sommets alpins pour expliquer ces convergences ? Elles résultent à coup sûr d'un facteur écologique similaire. Le sol tourbeux n'est pas en cause car au Tibesti les cendres volcaniques sont plutôt fluides. Le vent certes est commun à tous ces endroits, mais il est aussi présent sur d'autres hauts sommets du Tibesti qui atteignent parfois des altitudes supérieures sans provoquer le moindre nanisme. La congruence semble résulter de la différence de

température se créant entre racines et parties aériennes.

Dans des conditions normales, la température de l'air plus élevée le jour que celle du sol facilite la montée séveuse et par suite la photosynthèse et la croissance de la plante. Ici les données sont inversées : le sol est, en période d'activité végétative, plus chaud que l'air ambiant, les parties souterraines connaissent une température plus élevée que celle des feuilles, d'où un ralentissement de la croissance qui provoque le nanisme. Une telle végétation de nanophytes peut même s'observer à Fontainebleau dans des milieux ouverts, principalement autour de mares de platières lorsque l'échauffement diurne rapide n'est pas freiné par l'ombrage des pins, ou se développant là où la roche affleure. Les mares les plus profondes à réchauffement plus lent n'autorisent pas ce phénomène.

On peut ainsi voyager loin dans l'espace d'un mouchoir, surtout lorsque la faune entomologique se montre parcimonieuse. Celle de Ouessant n'a jusqu'à présent rien offert d'attirant, mais il conviendrait d'y rechercher des *Cathormiocerus*, petits charançons associés aux fourmis et distribués le long du littoral atlantique. Toujours rares mais souvent signalés du Finistère, plusieurs espèces sont connues de l'île de Sein mais aucune à ma connaissance de Ouessant. Si les fourmis, surtout du genre *Lasius*, sont abondantes, il était sans doute trop tôt pour prospecter la faune associée et nous n'avons rencontré que quelques espèces atlantiques banales comme plusieurs *Nebria salina*, le *Leistus fulvibarbis* et un gros *Lepirus coronatus*, hôte d'ombellifères largement représentées dans l'île et du reste récolté par un



collègue. Qu'il se rassure à son sujet : je l'ai relâché dans mon jardin où il pourra s'offrir de la Berce du Caucase ! De gros *Bombus terrestris*, plaqués au sol par le vent, formaient l'essentiel de la gent ailée peu active à cette époque.

Pour conclure et rassurer les personnes inquiètes ou à l'estomac fragile que tenterait l'évasion ouessantine, l'hébergement au Centre ornithologique flambant neuf fut parfait, le vent qu'on nous annonçait dans le nez le fut aussi dans le dos, la traversée à l'aller comme au retour s'est effectuée sans incident sinon une pluie battante qui nous attendait sur le continent après nous avoir épargnés dans l'île. La cérémonie des adieux en fut fortement écourtée, ce dont je m'excuse auprès de mes compagnons d'aventure.

Philippe BRUNEAU de MIRÉ



ORNITHOLOGIE

ACTUALITÉS ORNITHOLOGIQUES DU SUD SEINE-ET-MARNAIS ET DE SES PROCHES ENVIRONS Hiver 1999-2000

Période du 1er décembre 1999 au 28 février 2000

Compilation et rédaction : Didier Sénécal¹

Observateurs : Bernard Bougeard (BB), Jacques Comolet-Tirman (JCT), Jean-Pierre Delapré (JPD), Alain Girardeau (AG), Marie-Line Janot (MLJ), André Marchand (AM), Benoît Paepegaey (BP), Christophe Parisot (CP), Franck Parisot (FP), Didier Sénécal (DS), Jean-Philippe Sibley (JPS), Laurent Spanneut (LS).

INTRODUCTION

Du point de vue météorologique, l'événement marquant de l'hiver est bien sûr l'ouragan du 26 décembre, dont les conséquences sont spectaculaires dans le massif de Fontainebleau et dans certaines localités de notre secteur d'études. Comme l'année dernière, la douceur des températures a limité l'afflux des espèces qui hivernent dans le nord de l'Europe. Les observations les plus remarquables concernent une Bernache cravant au début du mois de décembre, plusieurs Mouettes pygmées dans la première quinzaine de janvier, ainsi que deux Grands Gravelots dès la fin du mois de février.

LISTE SYSTÉMATIQUE

GRÈBE CASTAGNEUX (*Tachybaptus ruficollis*) : 66 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier (maximum 15 à Barbey).

GRÈBE HUPPÉ (*Podiceps cristatus*) : 593 oiseaux sont recensés lors des comptages de la mi-janvier (maximum 80 à Cannes-Ecluse).

GRÈBE JOUGRIS (*Podiceps grisegena*) : un oiseau le 6 décembre à Balloy (JPS).

GRAND CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*) : les comptages de la mi-janvier donnent un total de 1687 individus, dont 319 en plaine de Sorques et 310 à Sermaize.

GRANDE AIGRETTE (*Egretta alba*) : comme les trois hivers précédents, l'espèce est présente dans notre secteur d'étude : un oiseau les 2 et 16 janvier à Nogent-sur-Seine-10.

HÉRON CENDRÉ (*Ardea cinerea*) : les comptages de la mi-janvier donnent un total de 117 oiseaux.

¹ 15, rue du Docteur Roux, 75015 PARIS

CYGNE TUBERCULÉ (*Cygnus olor*) : 162 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier.

OIE CENDRÉE (*Anser anser*) : hormis trois oiseaux notés le 24 décembre à Gravon et 5 le 26 février à Barbey, toutes les données viennent de Marolles et concernent des migratrices en vol vers le nord : 20 + 21 individus le 19 février, 41 le 20, 5 le 23.

OIE INDETERMINÉE (*Anser sp.*) : une donnée, sans doute relative à des Oies cendrées, vient s'ajouter à celles que nous venons d'énumérer : une vingtaine d'individus en vol le 19 février au-dessus de Noisy-sur-Ecole.

BERNACHE CRAVANT (*Branta bernicla*) : une juvénile est observée le 6 décembre dans un champ de blé d'hiver, au milieu de Vanneaux huppés, entre la réserve de Marolles et la sortie de l'autoroute. Il s'agit de la première observation dans le Sud seine-et-marnais (Siblet, 1999). A noter qu'une quinzaine de données ont été recensées dans toute l'Ile-de-France depuis 1977, mais qu'elles doivent être en partie attribuées à des échappés de captivité.

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*) : deux individus le 1^{er} janvier à Galetas-89.

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*) : l'espèce est assez bien représentée, et ce pendant tout l'hiver. On compte une douzaine d'oiseaux en décembre (maximum 10 le 12 à Barbey), une bonne quinzaine en janvier, 9 en février.

CANARD CHIPEAU (*Anas strepera*) : l'espèce est présente pendant tout l'hiver avec des effectifs assez importants. On relève une quinzaine d'oiseaux en décembre (maximum 7 le 27 à Marolles), une cinquantaine en janvier (maximum 28 le 2 à Noyen) et une quarantaine en février (maximum 28 le 20 à Nogent-sur-Seine-10).

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*) : 16 oiseaux sont notés en décembre, dont 15 le 25 à Barbey. 79 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier, dont 60 sur le site habituel de Villefermoy (même effectif le 22 janvier). Aucune donnée en février.

CANARD COLVERT (*Anas platyrhynchos*) : les comptages de la mi-janvier donnent un total de 2152 oiseaux (maxima 400 à Villefermoy et 320 à Sermaize).

CANARD PILET (*Anas acuta*) : selon un schéma classique, l'espèce réapparaît à la fin de la période : 15 oiseaux le 20 février à Pont-sur-Seine-10, 6 le même jour à Grisy.

CANARD SOUCHET (*Anas clypeata*) : deux individus les 13 et 27 décembre à Marolles. L'espèce disparaît ensuite de la région jusqu'au début février. On note alors 4 individus jusqu'au 19, puis une vingtaine entre le 19 et le 29 (maximum 8 le 29 à Marolles).

NETTE ROUSSE (*Netta rufina*) : un individu le 23 janvier à Barbey, un le 5 février à Grisy, un le 12 février à Balloy, 3 mâles et 2 femelles le même jour à Marolles/Préaux, 3 mâles et 2 femelles les 19 et 26 février à Barbey.

FULIGULE MILOUIN (*Aythya ferina*) : le seul rassemblement notable en décembre concerne 300 individus le 6 à Barbey. Les comptages de la mi-janvier donnent un total de 1618 oiseaux (maxima 310 à Grisy et 215 à Sermaize).

FULIGULE MORILLON (*Aythya fuligula*) : on note deux rassemblements importants le 6 décembre : 365 à Cannes-Ecluse, 220 à Barbey. 992 oiseaux sont recensés lors des comptages de la mi-janvier (maxima 331 à Montereau et 290 à Vimpelles).

GARROT À ŒIL D'OR (*Bucephala clangula*) : 7 individus en décembre, une vingtaine en janvier et autant en février (maximum 12 le 5 à Barbey).

HARLE PIETTE (*Mergellus albellus*) : la réserve de Marolles est le site le plus régulièrement fréquenté : deux oiseaux du 26 décembre au 15 janvier, un le 4 février, trois le 5 puis deux jusqu'au 27. On relève également un individu le 16 janvier à Grisy et un le 12 février à Barbey.

HARLE BIÈVRE (*Mergus merganser*) : un oiseau le 19 décembre et deux le 5 février à Grisy.

BUSARD SAINT-MARTIN (*Circus cyaneus*) : seulement deux oiseaux en décembre, deux en janvier et 4 en février. Comme l'an dernier, la faiblesse des effectifs s'explique par la douceur des températures, qui a permis à cette espèce d'hiverner plus au nord.

AUTOUR DES PALOMBES (*Accipiter gentilis*) : un mâle le 20 février à Flagy (BB).

ÉPERVIER D'EUROPE (*Accipiter nisus*) : deux oiseaux en décembre, 6 en janvier, 8 en février.

FAUCON ÉMERILLON (*Falco columbarius*) : un individu le 19 février à Marolles (JPS).

FOULQUE MACROULE (*Fulica atra*) : les comptages de la mi-janvier donnent un total de 6207 individus (maxima 1080 à Barbey, 630 à Grisy, 610 à Vimpelles, 500 à Balloy, 440 à Cannes-Ecluse).

GRUE CENDRÉE (*Grus grus*) : un vol de 50 le 27 février à Noisy-sur-Ecole (AM). Le même jour, 7 vols totalisant 377 individus sont observés à Tréchy entre 11 h et 17 h (JPS).

GRAND GRAVELOT (*Charadrius hiaticula*) : deux migrateurs extrêmement précoces le 26 février à Barbey (AG).

PLUVIER DORÉ (*Pluvialis apricaria*) : 9 oiseaux le 5 janvier à Melun-Villaroche, 3 le 3 février à Marolles, 250 le 20 février à Flagy, 300 le 22 février à Chéroy-89.

VANNEAU HUPPÉ (*Vanellus vanellus*) : plusieurs rassemblement importants d'hivernants sont signalés : 3000 le 27 décembre à Varennes (BP), 1000 le 2 janvier et 3000 le 19 février à Marolles, 1000 le 5 janvier à Melun-Villaroche. Dans la journée du 27 février, 1260 migrateurs répartis en 16 vols sont comptabilisés à Tréchy (JPS).

CHEVALIER COMBATTANT (*Philomachus pugnax*) : 32 oiseaux le 27 février à Pont-sur-Seine-10 (FP), et deux en migration active le même jour à Tréchy (JPS).

BÉCASSINE SOURDE (*Lymnocyptes minimus*) : un oiseau le 5 janvier à Réau/Le Plessis-Picard (JPD).

BÉCASSINE DES MARAIS (*Gallinago gallinago*) : 5 oiseaux le 5 janvier à Réau/Le Plessis-Picard, un le 12 février à Sorques, deux le 27 février à Pont-sur-Seine-10.

CHEVALIER GAMBETTE (*Tringa totanus*) : une bande de 25 migrateurs assez précoces le 27 février à Pont-sur-Seine-10 (FP).

CHEVALIER CULBLANC (*Tringa ochropus*) : un oiseau le 15 janvier à Varennes, un le lendemain à Grisy.

CHEVALIER GUIGNETTE (*Actitis hypoleucos*) : un individu appartenant à cette espèce très rare en hiver est noté le 26 février à Barbey (AG).

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE (*Larus melanocephalus*) : un premier hiver le 2 janvier à Cannes-Ecluse, un adulte le 19 février à Marolles.

MOUETTE PYGMÉE (*Larus minutus*) : un adulte et deux oiseaux en plumage de premier hiver le 1^{er} janvier à la Grande Paroisse (LS), un adulte le 13 janvier à Barbey (BP). Conséquences à l'ouragan Lothar du 26/12/1999, ces données sont tout à fait remarquables, puisque l'espèce n'a été signalée qu'à neuf reprises en hiver dans l'ensemble de l'Île-de-France depuis 1979.

MOUETTE RIEUSE (*Larus ridibundus*) : 2000 oiseaux le 27 février à Marolles.

GOÉLAND CENDRÉ (*Larus canus*) : Cannes-Ecluse est le site le plus fréquenté : 7 oiseaux en plumage de premier hiver le 18 décembre, deux individus le 2 janvier, un le 15 janvier. On signale aussi un premier hiver le 12 février à Bazoches et un premier hiver les 5 et 12 février à Marolles.

GOÉLAND ARGENTÉ (*Larus argentatus*) : un adulte les 1^{er} et 15 janvier à Cannes-Ecluse, un premier hiver le 6 février à La Grande-Paroisse.

HIBOU MOYEN-DUC (*Asio otus*) : un dortoir situé sur le coteau de Tréchy rassemble 10 oiseaux le 20 février et 4 le 27 (BB, LS).

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE (*Alcedo atthis*) : 7 oiseaux sont notés en décembre, aucun en janvier, 5 en février. Les sites concernés sont Marolles, Avon, Balloy et La Grande-Paroisse.

ALOUETTE LULU (*Lullula arborea*) : trois chanteurs ont déjà réoccupé leurs territoires le 5 février à Chanfroy (JPS). On note par ailleurs 6 migrateurs le 27 février à Tréchy (JPS).

PIPIT SPIONCELLE (*Anthus spinoletta*) : 4 individus le 13 janvier à Bazoches (BP).

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX (*Motacilla cinerea*) : une seule donnée, le 6 février à La Grande-Paroisse.

BERGERONNETTE GRISE (*Motacilla alba*) : un dortoir réunit pendant tout l'hiver 150 individus à Jouy-89 (BB). On note par ailleurs un oiseau le 4 décembre et un le 2 janvier à Marolles, ainsi que 8 le 1^{er} janvier à Cannes-Ecluse. Deux migrateurs sont observés en fin d'hiver : un le 19 février à Marolles, un le 27 février à Tréchy.

ROUGEQUEUE NOIR (*Phoenicurus ochruros*) : un mâle le 8 janvier à Montereau.

TRAQUET PÂTRE (*Saxicola torquata*) : trois hivernants sont signalés : une femelle le 1^{er} janvier à Châtenay-sur-Seine (LS), un mâle et une femelle le 5 février à Bazoches (FP).

GRIVE LITORNE (*Turdus pilaris*) : trois bandes sont signalées : 50 le 12 décembre à Barbey, 27 le 1^{er} janvier à Galetas, 50 le 12 février à Bazoches.

GRIVE MAUVIS (*Turdus iliacus*) : aucune donnée.

POUILLOT VÉLOCE (*Phylloscopus collybita*) : un oiseau le 4 décembre à Marolles.

PIE-GRIÈCHE GRISE (*Lanius excubitor*) : l'espèce hiverne entre Grisy et Neuvry : deux oiseaux le 1^{er} janvier, un les 16 janvier, 5 et 12 février (FP, JPS). On note également un chanteur le 12 février et un individu le 26 à Barbey (AG, JPS).

MOINEAU FRIQUET (*Passer montanus*) : l'espèce n'est notée que le 27 février à Tréchy.

PINSON DU NORD (*Fringilla montifringilla*) : 5 individus le 5 février à Chanfroy (JPS).

SIZERIN FLAMMÉ (*Carduelis flammea*) : deux individus le 5 février à Chanfroy (JPS).

BRUANT ZIZI (*Emberiza cirrus*) : un mâle le 27 février à La Charmée (LS).

BRUANT PROYER (*Miliaria calandra*) : 6 oiseaux en vol vers l'ouest le 1^{er} janvier à Marolles (LS).

RÉFÉRENCE

SIBLET J.-Ph. (1999). Première observation régionale de la Bernache cravant. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 75 : 109.



Bernache cravant (*Branta bernicla* – Marolles – 5/12/1999 (Clichés Laurent Spanneut)

ACTUALITÉS ORNITHOLOGIQUES DU SUD SEINE-ET-MARNAIS
ET DE SES PROCHES ENVIRONS
PRINTEMPS 2000

Période du 1er mars au 30 juin 2000

Compilation et rédaction : Didier Sénécal²

Observateurs : Bernard Bougeard (BB), Jacques Comolet-Tirman (JCT), Jean-Pierre Delapré (JPD), Alain Girardeau (AG), Marie-Line Janot (MLJ), André Marchand (AM), Benoît Paepegaey (BP), Christophe Parisot (CP), Franck Parisot (FP), Joël Savry (JS), Didier Sénécal (DS), Jean-Philippe Siblet (JPS), Laurent Spanneut (LS).

INTRODUCTION

L'enquête nationale « Rapaces » a permis d'obtenir un nombre de données nettement plus important que d'ordinaire ; le bilan des nicheurs sera donné dans la synthèse de l'automne 2000. Si aucune rareté n'a été observée ce printemps, nous avons eu la satisfaction de noter le deuxième cas de reproduction de la Nette rousse et le troisième cas pour le Tadorne de Belon. A l'inverse, la disparition du Pic cendré semble désormais irrémédiable dans notre secteur d'études.

LISTE SYSTÉMATIQUE

GRÈBE CASTAGNEUX (*Tachybaptus ruficollis*) : le seul rassemblement notable concerne une trentaine d'individus le 23 mars à Réau/Le Plessis-Picard (JPD).

GRÈBE A COU NOIR (*Podiceps nigricollis*) : un oiseau le 15 avril à La Chapelotte-89, deux le 14 mai à Balloy/Roselle (LS), un les 20 et 21 mai à Marolles (CP), deux le 8 juin à Barbey (BP).

BUTOR BLONGIOS (*Ixobrychus minutus*) : un individu le 12 mai à Sorques, une femelle le 17 juin à Bazoches (JPS).

AIGRETTE GARZETTE (*Egretta garzetta*) : un oiseau le 25 juin à Marolles.

GRANDE AIGRETTE (*Egretta alba*) : un oiseau le 5 mars à Galetas-89, un le 4 juin à Marolles (JPS).

HÉRON POURPRÉ (*Ardea purpurea*) : un individu le 8 juin en plaine de Sorques (MLJ).

CIGOGNE BLANCHE (*Ciconia ciconia*) : le couple de Saint-Aubin-10, noté à partir du 19 mars, est observé avec trois poussins les 14 et 27 mai (CP, FP). A Pont-sur Seine-10, trois oiseaux sont présents le 26 mars, mais aucun indice de nidification n'est signalé. A noter également un individu le 3 juin à La Grande-Paroisse et un fin mai-début juin à Veneux-les-Sablons.

CYGNE TUBERCULÉ (*Cygnus olor*) : un rassemblement important est observé en fin de saison à Bazoches : 53 individus le 12 juin, 134 le 17.

² 15, rue du Docteur Roux, 75015 PARIS

OIE CENDRÉE (*Anser anser*) : un oiseau le 1^{er} mars à Marolles.

BERNACHE DU CANADA (*Branta canadensis*) : un couple se reproduit à Épisy en mai, un autre à Varennes en juin. Entre avril et juin, l'espèce fréquente aussi les plans d'eau de Balloy et Sermaize.

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*) : pour la troisième année consécutive, l'espèce se reproduit avec succès à Nangis : un couple et 11 poussins âgés d'une quinzaine de jours le 14 mai (troisième cas pour notre secteur d'études). On note également une dizaine d'oiseaux en mars (dont 7 le 13 à Grisy), un le 16 avril à Bazoches, un les 15 et 24 juin à Marolles/Préaux.

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*) : cinq oiseaux le 4 mars, deux le 13 mars, deux le 26 mars à Grisy; deux le 25 mars à Bazoches.

CANARD CHIPEAU (*Anas strepera*) : une trentaine d'oiseaux en mars, avec un maximum de 12 le 12 mars à Barbey; deux oiseaux début avril ; puis un couple le 18 juin à Galetas-89 et un oiseau le 24 juin à Marolles-Préaux.

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*) : une cinquantaine d'individus en mars (maximum 24 le 26 mars à Grisy), un seul oiseau en avril, aucune donnée ensuite.

CANARD PILET (*Anas acuta*) : près de 70 oiseaux en mars (maximum 16 le 13 mars à Grisy), un oiseau le 5 avril, aucune donnée ensuite.

SARCELLE D'ÉTÉ (*Anas querquedula*) : 13 oiseaux en mars (maximum 6 les 25 et 26 à Grisy), 5 en avril, 9 en mai.

CANARD SOUCHET (*Anas clypeata*) : environ 110 oiseaux en mars (le pic du passage a lieu pendant la deuxième décade avec environ 80 individus), 21 oiseaux en avril, 11 en mai.

NETTE ROUSSE (*Netta rufina*) : comme l'an dernier, l'espèce est nicheuse à Marolles/Préaux : un couple est observé le 23 mai avec deux poussins âgés de 3 ou 4 jours (JPS). Il s'agit du deuxième cas de reproduction pour l'Île-de-France. En dehors de ce site, où l'espèce est notée durant tout le printemps (maximum 3 mâles et deux femelles le 4 mars), des oiseaux sont signalés à Barbey (un le 25 mars, un le 14 mai) et à Grisy (un le 4 mars, 10 le 16 avril, 3 le 1^{er} mai).

FULIGULE MILOUIN (*Aythya ferina*) : cinq familles sont observées le 11 juin à Galetas-89 (LS).

FULIGULE MORILLON (*Aythya fuligula*) : le bilan de la nidification sera donné dans la synthèse d'automne.

GARROT À ŒIL D'OR (*Bucephala clangula*) : un oiseau le 4 mars dans la réserve de Marolles, un autre le même jour à Barbey, trois les 4 et 12 mars à Marolles/Préaux.

HARLE PIETTE (*Mergus albellus*) : un oiseau le 4 mars et deux le 5 mars à Barbey, deux le 5 mars dans la réserve de Marolles.

HARLE BIÈVRE (*Mergus merganser*) : un individu le 13 mars à Grisy (FP).

BONDRÉE APIVORE (*Pernis apivorus*) : 14 oiseaux en mai, dont 4 le 14 en plaine de Sorques (JS, JPS) ; 15 en juin dont 4 le 11 à Galetas-89.

MILAN NOIR (*Milvus migrans*) : premier le 18 mars à Marolles. On note ensuite 3 oiseaux en mars, 8 en avril, 13 en mai et 13 en juin, avec un maximum de 4 le 18 juin à l'étang de Galetas-89 (BP).

MILAN ROYAL (*Milvus milvus*) : un oiseau le 14 mai en plaine de Sorques (JS).

CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC (*Circaetus gallicus*) : un oiseau est observé le 21 avril aux Vieux-Rayons, en forêt de Fontainebleau (B. Lebrun).

BUSARD DES ROSEAUX (*Circus aeruginosus*) : le premier oiseau est observé le 25 mars à Barbey, le suivant le 30 mars à Chanfroy. On compte ensuite 4 individus en avril, 5 en mai et 4 en juin.

BUSARD SAINT-MARTIN (*Circus cyaneus*) : 7 oiseaux en mars (un dortoir rassemble 2 mâles et 3 femelles le 25 à Bazoches), 3 en avril, 9 en mai et 3 en juin.

BUSARD CENDRÉ (*Circus pygargus*) : un mâle le 24 avril à Marolles/Préaux, un mâle et une femelle le 14 mai à Bazoches, un individu le 14 mai à La Tombe.

AUTOUR DES PALOMBES (*Accipiter gentilis*) : un couple parade le 5 mars à Galetas-89 (JPS).

ÉPERVIER D'EUROPE (*Accipiter nisus*) : 7 oiseaux en mars, 3 en avril, 6 en mai, 4 en juin. L'espèce est nicheuse certaine à Galetas-89.

BALBUZARD PÊCHEUR (*Pandion haliaetus*) : un oiseau le 2 avril à Pont-sur-Seine-10, un le même jour en plaine de Sorques, un le 9 avril à Marolles, un le 16 avril à Tréchy, un le 7 mai à Nogent-sur-Seine-10, un les 20 et 23 mai à Noyen, un le 5 juin au-dessus de l'autoroute A6 à la limite du Loiret et de l'Yonne, un le 18 juin à Galetas-89.

FAUCON ÉMERILLON (*Falco columbarius*) : un mâle le 4 mars à Bazoches (LS).

FAUCON HOBÉREAU (*Falco subbuteo*) : deux premiers le 22 avril à Marolles (CP), puis un le lendemain à l'hippodrome de la Solle (JCT). On relève ensuite 5 individus en avril, 13 en mai et 9 en juin.

FAUCON PÉLERIN (*Falco peregrinus*) : un immature le 19 mars à Tréchy (JPS, LS).

FAISAN VÉNÉRÉ (*Syrnaticus reevesii*) : un mâle le 19 mai au Polygone, en forêt de Fontainebleau (DS).

CAILLE DES BLÉS (*Coturnix coturnix*) : deux chanteurs le 24 mai à Épisy, un chanteur le 13 juin à La Chapelle-la-Reine (JCT).

RÂLE D'EAU (*Rallus aquaticus*) : trois oiseaux sont contactés le 5 mars et le 18 juin à Galetas-89, un le 26 mars à Réau/Le Plessis-Picard, un le 11 juin à l'étang des Plains (Saint-Hilaire-lès-André-sis-45).

GRUE CENDRÉE (*Grus grus*) : 25 individus posés le 3 mars à Chéroy-89 (BB), 50 le 4 mars au-dessus de la forêt de Fontainebleau (JCT), 6 en vol vers le nord le 5 mars à Galetas-89 (JPS).

ÉCHASSE BLANCHE (*Himantopus himantopus*) : un oiseau le 8 mai à Varennes (FP).

OEDICNÈME CRIARD (*Burhinus oediconemus*) : un individu les 8 avril et 14 mai à Bazoches (JPD, LS), un couple les 15 et 18 juin à Barbey (BP).

PETIT GRAVELOT (*Charadrius dubius*) : premier le 12 mars à Épisy (JPS). L'effectif maximum est de 10 le 15 avril au Petit-Fossard. Le recensement des nicheurs est très incomplet cette année, puisqu'on relève seulement 5 couples à Varennes, un en plaine de Sorques et un à Épisy.

GRAND GRAVELOT (*Charadrius hiaticula*) : deux oiseaux le 6 mai à Marolles, un le 8 mai à Varennes.

PLUVIER DORÉ (*Pluvialis apricaria*) : 220 individus le 4 mars à Bazoches (LS), 46 le 13 mars à Chalaute/Provins (FP).

VANNEAU HUPPÉ (*Vanellus vanellus*) : Seuls trois couples sont recensés dans la réserve de Marolles (poussins le 24 avril) et un couple à Marolles/Préaux.

BÉCASSEAU VARIABLE (*Calidris alpina*) : un individu le 4 mars à Varennes, deux le 18 mars à Bazoches.

CHEVALIER COMBATTANT (*Philomachus pugnax*) : 33 oiseaux en mars (maximum 12 le 1^{er} mars à Marolles), 7 en avril, aucune donnée ensuite.

BÉCASSINE SOURDE (*Lymnocryptes minimus*) : un oiseau le 26 mars à Réau/Le Plessis-Picard (JPD).

BÉCASSINE DES MARAIS (*Gallinago gallinago*) : 21 oiseaux en mars, deux dernières le 2 avril à Réau/Le Plessis-Picard.

BÉCASSE DES BOIS (*Scolopax rusticola*) : un oiseau le 14 mai à Noisy-sur-Ecole (JPD).

BARGE À QUEUE NOIRE (*Limosa limosa*) : 4 oiseaux le 4 mars à Pont-sur-Seine-10 (FP), un le 9 mars à Marolles.

COURLIS CENDRÉ (*Numenius arquata*) : un oiseau le 30 avril à Grisy.

CHEVALIER ARLEQUIN (*Tringa erythropus*) : un oiseau le 8 avril à Balloy/Roselle.

CHEVALIER GAMBETTE (*Tringa totanus*) : 7 oiseaux en mars, 25 en avril, une dizaine en mai, 11 en juin.

CHEVALIER ABOYEUR (*Tringa nebularia*) : 36 oiseaux dans la troisième décade d'avril, 6 en mai, et le dernier le 10 juin.

CHEVALIER CULBLANC (*Tringa ochropus*) : 5 oiseaux en mars, 11 en avril, aucun en mai, 8 en juin.

CHEVALIER SYLVAIN (*Tringa glareola*) : un individu le 21 avril à Villiers-sur-Seine (FP), un le 29 avril à Balloy/Roselle (JPS).

CHEVALIER GUIGNETTE (*Actitis hypoleucos*) : premier le 25 mars à Marolles. On compte ensuite 21 oiseaux en avril et 23 en mai.

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE (*Larus melanocephalus*) : présente pendant toute la période dans les vallées de la Seine et de l'Yonne, l'espèce n'est signalée nicheuse qu'à Marolles/Préaux (4 couples le 29 avril) et à Bazoches (3 couples le 30 avril) (JPS, LS).

MOUETTE PYGMÉE (*Larus minutus*) : deux adultes et un immature le 22 avril, un immature le 1^{er} mai à Marolles (FP, JPS).

MOUETTE RIEUSE (*Larus ridibundus*) : à Marolles, le niveau d'eau très élevé empêche la nidification de l'espèce. On recense par ailleurs 300 couples à Bazoches, 900 à Marolles/Préaux, 150 à Varennes, 3 en plaine de Sorques, 3 à Épisy et un aux Ormes-sur-Voulzie (JPS).

GOÉLAND ARGENTÉ (*Larus argentatus*) : trois oiseaux le 4 mars à Varennes, un 15 avril à Barbey, un le 12 juin à Marolles/Préaux.

GOÉLAND LEUCOPHÉE (*Larus michaellis*) : deux oiseaux en mars, 6 en mai, 6 en juin.

STERNE PIERREGARIN (*Sterna hirundo*) : les deux premières sont notées le 25 mars à Grisy. Le nombre de couples nicheurs s'établit à 227, total équivalent à celui du printemps 1999 : 100 couples à Marolles/Préaux, 4 à Marolles/Carreau Franc, 87 à Varennes, 5 à Bazoches, 7 à Égligny, 12 en plaine de Sorques, un à Épisy, 8 aux Ormes-sur-Voulzie, un à Villiers-sur-Seine, un à Nogent-sur-Seine-10, 5 à Galetas-89 (JPS).

STERNE NAINE (*Sterna albifrons*) : comme l'an dernier, la reproduction n'est constatée qu'à Varennes avec un total inchangé de 9 couples les 27 mai et 10 juin (JPS).

GUIFETTE MOUSTAC (*Chlidonias hybridus*) : absente au printemps dernier, l'espèce est observée à huit reprises : deux individus le 15 avril à Villeneuve-la-Guyard-89, 7 le 1^{er} mai à Grisy, 7 le 6 mai à Grisy, 10 le même jour à Bazoches, deux le 8 mai à Varennes, un le 14 mai à Marolles/Préaux, un le 11 juin à Galetas-89.

GUIFETTE NOIRE (*Chlidonias niger*) : 14 oiseaux en avril, le premier étant noté le 15 à Villeneuve-la-Guyard-89 (JPS) ; 28 en mai (maximum 10 le 7 mai à Bazoches) ; 12 en juin (maximum 10 le 18 juin en plaine de Sorques).

TOURTERELLE DES BOIS (*Streptopelia turtur*) : première le 21 avril à Villiers-sur-Seine (FP), puis une le 23 à Marolles.

COUCOU GRIS (*Cuculus canorus*) : premier le 1^{er} avril à Noisy-sur-Ecole (AM).

CHOUETTE CHEVÊCHE (*Athene noctua*) : un oiseau est noté le 14 mai sur le site classique de Villemaréchal (JPD).

HIBOU MOYEN-DUC (*Asio otus*) : un adulte avec des jeunes le 14 mai près de la plaine de Macherin (JCT). A noter aussi un cadavre le 17 juin à Balloy.

MARTINET NOIR (*Apus apus*) : premier le 16 avril à Barbey (FP).

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE (*Alcedo atthis*) : deux oiseaux en mars, 4 en avril, 3 en mai, deux en juin. Les sites concernés sont Marolles, Bazoches, Villiers-sur-Seine, Souppes-sur-Loing, Sorques, Sermaize et Galetas-89.

GUÊPIER D'EUROPE (*Merops apiaster*) : 12 oiseaux sont observés le 24 avril à La Genevraye (JCT), ce qui constitue une date record. A noter aussi plusieurs individus le 4 mai à Noisy-sur-Ecole.

HUPPE FASCIÉE (*Upupa epops*) : un oiseau le 9 mai à Noisy-sur-Ecole (AM), un chanteur le 19 mai au Mont Aigu, en forêt de Fontainebleau (DS).

TORCOL FOURMILIER (*Jynx torquilla*) : l'espèce n'est contactée qu'à Chanfroy, avec un maximum de trois individus.

PIC CENDRÉ (*Picus canus*) : malgré une prospection menée dans tout le massif de Fontainebleau, un seul chanteur est contacté le 1^{er} avril à la Gorge aux Chats, en forêt des Trois-Pignons (AM). Le

déclin de l'espèce, amorcé voilà plusieurs années, s'accélère de façon irrémédiable (Comolet-Tirman, 2000).

ALOUETTE LULU (*Lullula arborea*) : une enquête engagée au printemps 1999 et poursuivie au printemps 2000 a permis d'estimer à une trentaine de couples la population du massif de Fontainebleau (Sénécal, 2000). On note par ailleurs une migratrice le 16 avril à Tréchy (JPS).

HIRONDELLE DE RIVAGE (*Riparia riparia*) : premières le 18 mars à Marolles et Tréchy (JPS, LS). Plusieurs colonies sont recensées : réserve de Marolles (26 couples), Cannes-Ecluse (500 nids), Varennes (200 couples), Les Ormes-sur-Voulzie (150 couples), Gouaix (50 couples), Bazoches/Extension (300 couples).

HIRONDELLE RUSTIQUE (*Hirundo rustica*) : première le 15 mars à Cannes-Ecluse (BB). Un millier d'oiseaux est estimé le 15 avril à Cannes-Ecluse.

HIRONDELLE DE FENÊTRE (*Delichon urbica*) : 4 premières précoces le 17 mars en plaine de Sorques (MLJ). On signale un rassemblement de 200 oiseaux le 15 avril à Cannes-Ecluse.

PIPIT DES ARBRES (*Anthus trivialis*) : trois premiers le 2 avril sur différents sites de la forêt de Fontainebleau (JCT).

PIPIT FARLOUSE (*Anthus pratensis*) : 50 migrants le 16 avril à Tréchy (JPS).

PIPIT SPIONCELLE (*Anthus spinoletta*) : un oiseau en plumage nuptial le 1^{er} avril à Marolles/Préaux (JPS).

BERGERONNETTE PRINTANIÈRE (*Motacilla flava*) : première le 18 mars en plaine de Sorques (MLJ), puis une le lendemain à Marolles (AG). Les bandes les plus importantes signalées sont : 50 individus le 15 avril à Varennes et un dortoir de 30 le 29 avril dans une roselière de Réau/Le Plessis-Picard.

BERGERONNETTE FLAVÉOLE (*Motacilla flava flavissima*) : un individu le 29 avril à Réau/Le Plessis-Picard (LS).

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX (*Motacilla cinerea*) : l'espèce niche à Montigny-sur-Loing (envol des jeunes le 4 juin). Deux autres couples seront notés en juillet à Montigny et en plaine de Sorques (JCT).

BERGERONNETTE DE YARRELL (*Motacilla alba yarrellii*) : un mâle le 11 mars à Varennes (LS).

ROUGEQUEUE NOIR (*Phoenicurus ochrurus*) : un mâle le 13 mars à Provins. On relève ensuite un passage important les 1^{er}, 2 et 3 avril, concernant surtout des femelles, à Noisy-sur-Ecole, Chanfroy et Larchant (AM).

ROUGEQUEUE À FRONT BLANC (*Phoenicurus phoenicurus*) : les deux premiers mâles sont signalés le 7 avril au Gros Fouteau, en forêt de Fontainebleau (JCT).

TRAQUET TARIÈR (*Saxicola rubetra*) : deux individus le 19 avril en forêt des Trois-Pignons, un le 24 avril à Echouboulains, 3 le 10 mai à Chanfroy, un le 14 mai à Barbey.

TRAQUET MOTTEUX (*Oenanthe oenanthe*) : un oiseau le 15 avril à Avigny, un le 24 avril à la sablière de Bourron, deux le 14 mai à Bazoches, un le 27 juin à Chalaute-la-Petite.

MERLE À PLASTRON (*Turdus torquatus*) : un mâle et une femelle le 7 avril à la Gorge aux Néfliers, en forêt de Fontainebleau (JCT), 5 individus le 15 avril à Chanfroy (JPS), 5 mâles le 18 avril à Chanfroy (DS).

GRIVE LITORNE (*Turdus pilaris*) : la seule observation de migrants concerne deux individus le 5 mars à Galetas-89. On relève ensuite deux données relatives à la nidification : un oiseau alarmant le 17 juin à Bazoches, près de l'étang de pêche de Villejuif (JPS), un autre le 18 juin à l'étang de Galetas-89 (JPS).

BOUSCARLE DE CETTI (*Cettia cetti*) : un oiseau le 1^{er} mai à Neuvry (FP).

LOCUSTELLE TACHETÉE (*Locustella naevia*) : l'espèce est contactée sur plusieurs sites du massif de Fontainebleau : plaine de Macherin, Puits au Géant, Fosse à Rateau, Bois la Dame, plaine de Sorques, marais d'Épisy (JCT, DS). On note également un chanteur à Bazoches.

PHRAGMITE DES JONCS (*Acrocephalus schoenobaenus*) : un chanteur le 29 avril dans la réserve de Marolles, un oiseau les 11 et 18 juin à l'étang de Galetas-89 (JPS).

ROUSSEROLLE VERDEROLLE (*Acrocephalus palustris*) : un individu les 14 mai et 17 juin à Bazoches (JPS).

ROUSSEROLLE EFFARVATTE (*Acrocephalus scirpaceus*) : premières le 30 avril à Marolles.

ROUSSEROLLE TURDOÏDE (*Acrocephalus arundinaceus*) : un chanteur le 18 juin à l'étang de Galetas-89 (JPS).

HYPOLAÏS POLYGLOTTE (*Hippolais polyglotta*) : première le 29 avril à Nangis (LS).

FAUVETTE PITCHOU (*Sylvia undata*) : en dehors des sites de reproduction classiques, on relève un oiseau le 30 avril en plaine de Chanfroy (D. Godreau).

FAUVETTE BABILLARDE (*Sylvia curruca*) : un chanteur le 3 mai à Chanfroy (DS), un autre le 14 mai à Bazoches (LS).

FAUVETTE GRISETTE (*Sylvia communis*) : première le 3 avril près de Foljuif/Saint-Pierre-lès-Nemours (AM).

FAUVETTE DES JARDINS (*Sylvia borin*) : 4 premières le 30 avril à Marolles.

FAUVETTE À TÊTE NOIRE (*Sylvia atricapilla*) : 4 individus le 9 mars à Marolles (LS), premier chanteur le 12 mars à Villeron (JCT).

POUILLOT DE BONELLI (*Phylloscopus bonelli*) : premier le 27 mars au Cabaret Masson, en forêt de Fontainebleau (JCT).

POUILLOT SIFFLEUR (*Phylloscopus sibilatrix*) : premier le 22 avril au Bois Gautier, en forêt de Fontainebleau (JCT).

POUILLOT FITIS (*Phylloscopus trochilus*) : premier le 27 mars au Cabaret Masson, en forêt de Fontainebleau (JCT).

GOBEMOUCHE GRIS (*Muscicapa striata*) : aucune donnée avant le 15 mai à Chanfroy (DS).

GOBEMOUCHE NOIR (*Ficedula hypoleuca*) : deux premiers le 16 avril en plaine du Rosoir (JCT), puis un le 24 avril à Bazoches (FP).

LORIOT D'EUROPE (*Oriolus oriolus*) : premier le 28 avril au Bois Gautier, en forêt de Fontainebleau (JCT).

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR (*Lanius collurio*) : l'espèce niche dans plusieurs secteurs du massif de Fontainebleau : Chanfroy, Macherin, Polygone, parcelle 415, Épisy, Sorques (JCT, DS). Elle est également signalée à Moret-sur-Loing, Petit-Peugny, Égligny, Marnay-10, Pont-sur-Seine-10, La Villeneuve-au-Châtelot-10, étang de Galetas-89 (deux couples) (JPS).

PIE-GRIÈCHE GRISE (*Lanius excubitor*) : un individu le 4 mars à Grisy, un le 1^{er} mai à Neuvry (FP).

CORBEAU FREUX (*Corvus frugilegus*) : on recense 25 nids à Varennes (ateliers techniques), 42 nids à Montereau (Parc des Noues), 70 nids à Cannes-Ecluse (JPS).

PINSON DU NORD (*Fringilla montifringilla*) : de nombreuses bandes sont observées entre la mi-mars et le début avril dans les forêts de Fontainebleau, des Trois-Pignons et de la Commanderie (AM). Un individu est encore noté le 15 avril à Chanfroy.

TARIN DES AULNES (*Carduelis spinus*) : une seule donnée de 15 individus le 16 avril à Tréchy.

LINOTTE MÉLODIEUSE (*Carduelis cannabina*) : une bande de 100 individus le 5 avril à Chanfroy.

SIZERIN FLAMMÉ (*Carduelis flammea/cabaret*) : un oiseau le 17 mars à Chanfroy, au moins 10 le 24 avril à la Queue de Vache, en forêt de Fontainebleau (JCT), puis 3 le 30 avril en forêt des Trois-Pignons (D. Godreau).

BEC-CROISÉ DES SAPINS (*Loxia curvirostra*) : un oiseau le 5 mars à l'arboretum de Franchard, en forêt de Fontainebleau (JCT).

BRUANT ZIZI (*Emberiza cirrus*) : l'espèce n'est notée que dans le massif de Fontainebleau : deux chanteurs à Chanfroy, un au Polygone, un à Noisy-sur-Ecole et un au Vaudoué (AM, DS).

BRUANT DES ROSEAUX (*Emberiza schoeniclus*) : une bande de 20 le 26 mars à Réau/Le Plessis-Picard.

ÉCHAPPÉS DE CAPTIVITÉ :

Cygne noir (*Cygnus atratus*) : un le 30 avril à Balloy, un le 12 mai dans la réserve de Marolles, un le 14 mai à Barbey.

Oie à tête barrée (*Anser indicus*) : une le 24 mars en plaine de Sorques, deux le 4 juin à Marolles.

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*) : une le 4 juin en plaine de Sorques.

Perruche à collier (*Psittacula krameri*) : une le 17 mars à Varennes.

RÉFÉRENCES

COMOLET-TIRMAN J. (2000). Note sur le déclin alarmant du Pic cendré *Picus canus* dans le massif de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* : 169-173.

SÉNÉCAL D. (2000). Recensement de l'Alouette lulu dans le massif de Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 76 : 84-86.

**ACTUALITÉS ORNITHOLOGIQUES DU SUD SEINE-ET-MARNAIS
ET DE SES PROCHEs ENVIRONS
AUTOMNE 2000**

Période du 1er juillet au 30 novembre 2000

Compilation et rédaction : Didier Sénécal³

Observateurs : Bernard Bougeard (BB), Jacques Comolet-Tirman (JCT), Olivier Claessens (OC), Jean-Pierre Delapré (JPD), Alain Girardeau (AG), Marie-Line Janot (MLJ), André Marchand (AM), Benoît Paepegeay (BP), Christophe Parisot (CP), Franck Parisot (FP), Joël Savry (JS), Didier Sénécal (DS), Jean-Philippe Siblet (JPS), Laurent Spanneut (LS)

INTRODUCTION

L'enquête nationale « Rapaces » a apporté un certain nombre de données intéressantes. La prospection organisée par Joël Savry (ASMSN/Chevêche 77) est particulièrement riche d'enseignements, puisqu'elle débouche sur une estimation précise du nombre de couples de Busards cendrés et Saint-Martin dans les plaines céréalières du Sud seine-et-marnais. On notera également le nombre élevé de Fuligules morillons nicheurs, l'espèce étant désormais solidement établie en Bassée et dans la vallée de l'Yonne.

LISTE SYSTÉMATIQUE

GRÈBE CASTAGNEUX (*Tachybaptus ruficollis*) : deux rassemblements sont notés : 27 individus le 12 juillet au Petit-Fossard, 16 le 29 juillet à Nangis.

GRÈBE A COU NOIR (*Podiceps nigricollis*) : un adulte et un juvénile les 16 et 29 juillet à Nangis, un adulte seul le 4 août (JPS); un adulte nuptial le 30 juillet à Bazoches (FP).

GRAND CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*) : 227 oiseaux sont recensés durant la journée « migration » du 22 octobre à Tréchy. Le seul rassemblement notable concerne 350 individus le 2 décembre à Marolles.

HERON BIHOREAU (*Nycticorax nycticorax*) : un individu est présent au mois de juillet à Bazoches/Tournefou (CP); on signale aussi un juvénile le 26 août en plaine de Sorques (MLJ).

AIGRETTE GARZETTE (*Egretta garzetta*) : le passage post-nuptial est particulièrement sensible cet automne, avec une quinzaine d'individus : deux en juillet (un le 16 à La Chapelotte-89, un les 23 et 26 à Marolles-Motteux); une dizaine en août (un les 2 et 4 à la Chapelotte-89, un le 4 à Marnay-10, un les 4 et 26 à Balloy, un le 6 et deux du 8 au 19 dans la réserve de Marolles, un les 5 et 27 à Grisy, un les 15 et 26 à Bazoches); trois en septembre (deux le 10 à Marolles/Préaux, un jusqu'au 17 dans la réserve de Marolles); enfin, un le 11 novembre à Marolles.

³ 15 rue du Docteur Roux, 75015 PARIS

GRANDE AIGRETTE (*Egretta alba*) : un oiseau en vol le 13 août au-dessus de la plaine de Chanfroy (D. Godreau), un le 26 août à Bazoches (FP).

HÉRON POURPRÉ (*Ardea purpurea*) : un juvénile les 20 et 23 juillet à Bazoches/Grande Bosse/Tournefou, revu le 4 août. (BP, FP, JPS).

BERNACHE DU CANADA (*Branta canadensis*) : les principaux regroupements sont observés entre le marais d'Épisy et la plaine de Sorques : 59 individus le 12 août, 63 le 15, 50 le 17 septembre (MLJ, FP). L'espèce est également signalée à Varennes et à Moret-sur-Loing.

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*) : un oiseau le 2 juillet à Marolles-Préaux, un les 15 et 26 août à Barbey, un le 18 septembre à La Grande-Paroisse et un le même jour à Nangis. Ensuite, l'espèce n'est plus notée qu'à Varennes : un les 7, 14 et 21 octobre, un le 4 novembre, deux les 17 et 24 novembre.

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*) : premier le 1^{er} octobre à Marolles. On relève ensuite 15 oiseaux en octobre et 15 en novembre.

CANARD CHIPEAU (*Anas strepera*) : deux premiers le 14 octobre à Marolles/Préaux. On note ensuite une trentaine d'individus, sans aucune troupe supérieure à 6.

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*) : 5 oiseaux en juillet, 17 en août, 47 en septembre, 19 en octobre, 12 en novembre.

CANARD COLVERT (*Anas platyrhynchos*) : des rassemblements notables sont signalés dans la réserve de Marolles les jours de chasse : 440 oiseaux le 26 juillet, 400 le 17 septembre, 350 le 23 septembre, 380 le 22 octobre, 340 le 11 novembre. On relève également 500 individus le 22 octobre à Balloy/Roselle.

CANARD PILET (*Anas acuta*) : une seule donnée cet automne : deux oiseaux le 22 octobre à Balloy.

SARCELLE D'ÉTÉ (*Anas querquedula*) : 3 oiseaux en juillet, 33 en août, avec un maximum remarquable de 21 individus le 21 à Réau/Le Plessis-Picard (JPD).

CANARD SOUCHET (*Anas clypeata*) : 4 oiseaux en juillet, 5 en août, une cinquantaine en septembre (maximum 26 le 17 à Balloy), 8 en octobre.

NETTE ROUSSE (*Netta rufina*) : la femelle et les deux juvéniles notés le 18 juin à Marolles/Préaux y sont revus à plusieurs reprises en juillet et en août. On relève ensuite deux individus le 24 septembre sur le même site, un le 22 octobre à Balloy, deux le 4 novembre à Bazoches et un mâle le 26 novembre à Balloy.

FULIGULE MORILLON (*Aythya fuligula*) : la population nicheuse de la Bassée et de la vallée de l'Yonne s'élève à au moins 46 couples, total équivalent à celui de 1998 (45 couples), mais en retrait par rapport à celui de l'an dernier (58 couples). Les sites concernés sont Marolles/Préaux (19 couples), Marolles/réserve (un couple), Marolles/Motteux (deux couples), Barbey (5 couples), La Chapelotte-89 (un couple), Balloy (8 couples), Bazoches (2 couples) et Varennes (10 couples). Le premier rassemblement important est noté le 26 novembre à Cannes-Ecluse : 280 individus.

GARROT À ŒIL D'OR (*Bucephala clangula*) : un mâle immature le 14 octobre à Balloy.

BONDRÉE APIVORE (*Pernis apivorus*) : dans le cadre de l'enquête « Rapaces », 23 données ont été collectées en juillet et 36 en août. On relève deux couples nicheurs certains : aux Grandes Vallées, dans la forêt des Trois-Pignons, et en plaine de Sorques (MLJ), ainsi que deux couples nicheurs

possibles. Au total, la population du massif de Fontainebleau est estimée à 18 couples minimum. Le dernier oiseau, un juvénile, est observé le 10 septembre à Tréchy.

MILAN NOIR (*Milvus migrans*) : 13 oiseaux en juillet, 8 en août, et le dernier le 18 septembre à Bazoches. Aucun indice de nidification n'a été relevé pour cette espèce qui s'est reproduite en 1998 à Moret-sur-Loing et peut-être dans les secteurs de Marolles et de Pont-sur-Seine-10.

MILAN ROYAL (*Milvus milvus*) : un migrateur le 22 octobre à Tréchy (JPS).

BUSARD DES ROSEAUX (*Circus aeruginosus*) : l'enquête organisée par Joël Savry n'a permis de contacter qu'un seul couple nicheur à Bazoches, dans un champ de colza ; la reproduction s'est soldée par un échec. On relève par ailleurs 3 individus en juillet, 6 en août et 4 en septembre. Le dernier, un mâle, est observé le 1^{er} octobre à Marolles et à Barbey.

BUSARD SAINT-MARTIN (*Circus cyaneus*) : l'enquête organisée par Joël Savry a permis d'estimer à 34 couples (23 nids localisés) la population des plaines céréalières du Sud seine-et-marnais. Les couples se répartissent comme suit : 20 dans le Gâtinais, 8 en Bassée, 3 dans la Brie, 3 dans le Montois. Il y a eu 62 jeunes à l'envol, dont 18 relâchés au mois d'août après avoir été sauvés à l'état de poussins, puis élevés dans un centre de soins.

BUSARD CENDRÉ (*Circus pygargus*) : l'enquête organisée par Joël Savry a permis d'estimer à 15 couples (12 nids localisés) la population des plaines céréalières du Sud seine-et-marnais. Les couples se répartissent comme suit : 9 dans le Gâtinais, 6 en Bassée. Il y a eu 25 jeunes à l'envol, dont 6 relâchés au mois d'août après avoir été récupérés (sous forme d'œufs ou de poussins), puis élevés dans un centre de soins.

AUTOUR DES PALOMBES (*Accipiter gentilis*) : un adulte le 11 juillet à Bonnevault (LS), un mâle le 8 septembre à Marolles/Préaux (JPS).

ÉPERVIER D'EUROPE (*Accipiter nisus*) : dans le cadre de l'enquête « Rapaces », la population du massif de Fontainebleau a été estimée à un total compris entre 14 et 22 couples. On relève par ailleurs 5 oiseaux en juillet, un en août, 6 en septembre, 6 en octobre et deux en novembre.

BUSE VARIABLE (*Buteo buteo*) : dans le cadre de l'enquête « Rapaces », la population du massif de Fontainebleau a été estimée à une dizaine de couples.

AIGLE BOTTÉ (*Hieraetus pennatus*) : un oiseau de forme claire en mue le 11 juillet à Salins (JS), un oiseau de forme claire le 19 août à la ferme des Vaneaux, près de Pilvernier (JS). Ces deux individus (ou le même?) sont sans doute des erratiques venant de la forêt d'Orléans.

BALBUZARD PÊCHEUR (*Pandion haliaetus*) : un oiseau le 6 août à Égligny, un le 26 août et le 1^{er} septembre en plaine de Sorques, un juvénile le 8 septembre à Tréchy, au moins un individu les 16, 17, 23 et 24 septembre à Marolles, un le 17 septembre à Épisy, un juvénile le 18 septembre à Bazoches.

FAUCON CRÉCERELLE (*Falco tinnunculus*) : dans le cadre de l'enquête « Rapaces », la population du massif de Fontainebleau et des communes environnantes a été estimée à une quarantaine de couples.

FAUCON ÉMERILLON (*Falco columbarius*) : un individu le 24 septembre à Pécy (JS), une femelle ou juvénile le 21 octobre à Bazoches (JPS).

FAUCON HOBÉREAU (*Falco subbuteo*) : on relève un couple nicheur certain au Rocher d'Avon (JCT) et un possible à proximité de la plaine de Chanfroy, mais la population du massif de Fontainebleau est sans doute plus importante. On note par ailleurs 16 observations en juillet, 15 en août et deux en septembre. Le dernier migrateur est noté le 2 octobre à Savins (JS).

FAUCON PELERIN (*Falco peregrinus*) : un adulte le 4 août à La Chapelotte-89 (JPS), un individu le 14 octobre à Savins (JS).

CAILLE DES BLÉS (*Coturnix coturnix*) : un chanteur le 29 juillet à Tousson, un le 11 août à Noisy-sur-Ecole (AM).

RÂLE D'EAU (*Rallus aquaticus*) : une seule donnée : un oiseau le 21 août à Réau/Le Plessis-Picard.

GRUE CENDRÉE (*Grus grus*) : 19 individus le 11 novembre à Villemaréchal.

AVOCETTE ÉLÉGANTE (*Recurvirostra avosetta*) : 4 oiseaux le 8 août à Marolles.

OEDICNÈME CRIARD (*Burhinus oedicanus*) : durant la première quinzaine de juillet, l'enquête Busards organisée par Joël Savry a permis de contacter une dizaine d'individus dans le Gâtinais. On note par ailleurs un oiseau le 29 juillet entre Châtenay-sur-Seine et Montigny-Lencoup (JPS).

PETIT GRAVELOT (*Charadrius dubius*) : dernier le 8 septembre à Marolles.

GRAND GRAVELOT (*Charadrius hiaticula*) : la réserve de Marolles fournit la plus grande partie des données : un le 24 août, 3 le 10 septembre, deux du 13 au 24 septembre, 3 les 27 septembre et 1^{er} octobre, 2 le 3 octobre. On note également deux oiseaux le 8 septembre à Tréchy et un le même jour à Marolles/Préaux.

PLUVIER DORÉ (*Pluvialis apricaria*) : 31 individus le 17 novembre à Varennes, 20 le 26 novembre à La Tombe/Gravon.

VANNEAU HUPPÉ (*Vanellus vanellus*) : quelques rassemblements en juillet : 300 le 12 à Bazoches, 200 les 22 et 29 à Varennes, 150 le 29 à Nangis. On recense ensuite 1500 individus le 21 octobre à Varennes et le total considérable de 10 000 oiseaux le 26 novembre à La Tombe/Gravon.

BÉCASSEAU MINUTE (*Calidris minuta*) : 3 adultes nuptiaux le 27 juillet à Marolles, deux individus le 29 juillet et 3 le 23 septembre à Bazoches, deux le 1^{er} octobre à Balloy.

BÉCASSEAU DE TEMMINCK (*Calidris temminckii*) : deux individus en plumage nuptial le 2 août à Varennes (JPS).

BÉCASSEAU COCORLI (*Calidris ferruginea*) : un adulte nuptial le 22 juillet à Bazoches, deux adultes le 26 juillet à Marolles/Préaux, un adulte le 5 août à Bazoches ; puis une série de données dans la réserve de Marolles : deux individus du 8 au 16 septembre, un le 17 et un juvénile du 23 au 30 septembre.

BÉCASSEAU VARIABLE (*Calidris alpina*) : un oiseau le 29 juillet à Bazoches, puis 3 en août, 10 en septembre, un en octobre et les deux derniers le 4 novembre à Varennes.

CHEVALIER COMBATTANT (*Philomachus pugnax*) : 14 oiseaux en juillet, 4 en août et un dernier le 23 septembre à Marolles.

BÉCASSINE DES MARAIS (*Gallinago gallinago*) : 5 oiseaux en juillet, 11 en août, 15 en septembre, 7 en octobre. On relève ensuite deux données à Bazoches : 16 individus le 4 novembre, 20, le 26 novembre.

BARGE À QUEUE NOIRE (*Limosa limosa*) : un adulte nuptial le 16 juillet à Nangis (BP), un individu les 19 et 22 juillet à Bazoches (JPS), un le 20 juillet à Marolles/Préaux.

COURLIS CORLIEU (*Numenius phaeopus*) : 6 migrateurs le 10 septembre à Tréchy (JPS).

COURLIS CENDRÉ (*Numenius arquata*) : un oiseau le 19 juillet, deux le 23 juillet, deux le 26 août à Bazoches ; un le 29 août à Chéroy-89.

CHEVALIER ARLEQUIN (*Tringa erythropus*) : un individu le 29 juillet à Nangis (JPS), un le 5 août à Marolles/Préaux (BP), au moins deux le 11 novembre à Marolles (JPS).

CHEVALIER GAMBETTE (*Tringa totanus*) : 7 oiseaux en juillet, un en août.

CHEVALIER ABOYEUR (*Tringa nebularia*) : 17 oiseaux en juillet, 14 en août, 10 en septembre (dont 9 le 18 à Nangis).

CHEVALIER CULBLANC (*Tringa ochropus*) : 37 oiseaux en juillet (dont 21 le 29 à Nangis), 21 en août (dont 17 le 4 à Nangis), 12 en septembre, deux en octobre.

CHEVALIER SYLVAIN (*Tringa glareola*) : 15 oiseaux en juillet (maximum 6 le 29 à Nangis), 7 en août (maximum 5 le 4 à Nangis), et le dernier le 1^{er} septembre à Marolles.

CHEVALIER GUIGNETTE (*Actitis hypoleucos*) : 68 individus en juillet (maxima 35 le 29 à Nangis et 10 le même jour à Varennes), 56 en août (maximum 21 le 4 à Nangis), 16 en septembre, puis un le 1^{er} octobre et un dernier le 26 novembre à Balloy.

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE (*Larus melanocephalus*) : l'espèce n'est signalée qu'en juillet sur le site de Marolles/Préaux, où quatre couples nicheurs ont été recensés au printemps.

GOÉLAND BRUN (*Larus fuscus*) : un adulte le 10 septembre à Marolles/Préaux.

GOÉLAND ARGENTÉ (*Larus argentatus*) : un oiseau en juillet, 3 en août, 5 en septembre, 84 en octobre (dont 80 le 22 à Tréchy), quelques-uns en novembre.

GOÉLAND LEUCOPHÉE (*Larus michaellis*) : 17 oiseaux en juillet, 40 en août (maximum 17 juvéniles le 21 à Réau/Les Éprunes), un en septembre et quelques individus le 26 novembre à Cannes-Ecluse.

STERNE PIERREGARIN (*Sterna hirundo*) : le 1^{er} jeune volant est observé le 14 juillet, les deux derniers oiseaux le 17 septembre à Marolles.

STERNE NAIN (*Sterna albifrons*) : comme l'an dernier, l'espèce n'est observée qu'en juillet : dans la réserve de Marolles (maximum 6 le 19), à Marolles/Motteux, à Marolles/Préaux, à Varennes et à La Chapelotte-89.

GUIFETTE NOIRE (*Chlidonias niger*) : un oiseau le 27 juillet, un les 17 et 18 septembre dans la réserve de Marolles; un le 29 juillet et 19 le 18 septembre à Marolles/Préaux (JPS).

PIGEON RAMIER (*Columba palumbus*) : 5515 oiseaux sont recensés durant la journée « migration » du 22 octobre à Tréchy.

TOURTERELLE DES BOIS (*Streptopelia turtur*) : deux dernières le 27 août à Marolles.

HIBOU MOYEN-DUC (*Asio otus*) : un cadavre le 4 juillet entre Tousson et Mainbervilliers (AM), un autre le 24 novembre à Nogent-sur-Seine (Y. Brouillard).

ENGOULEVENT D'EUROPE (*Caprimulgus europaeus*) : en dehors du massif de Fontainebleau, un oiseau est vu en vol le 13 août à La Genevraye (JCT).

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE (*Alcedo atthis*) : 4 oiseaux en juillet, 5 en août, 10 en septembre, 3 en octobre, 5 en novembre.

GUÊPIER D'EUROPE (*Merops apiaster*) : 9 oiseaux le 16 juillet et au moins 3 le 6 août à Montigny-sur-Loing (JCT). Une dizaine d'individus est observée le 30 août dans la parcelle 727 de la forêt de Fontainebleau, près de Barbizon (JCT).

TORCOL FOURMILIER (*Jynx torquilla*) : encore un oiseau le 13 août en plaine de Chanfroy.

ALOUETTE LULU (*Lullula arborea*) : 10 migrateurs le 22 octobre à Tréchy.

ALOUETTE DES CHAMPS (*Alauda arvensis*) : 380 oiseaux sont recensés durant la journée « migration » du 22 octobre à Tréchy.

HIRONDELLE DE RIVAGE (*Riparia riparia*) : aux colonies recensées dans la synthèse du printemps, il faut ajouter les quelques dizaines de couples de Réau/Les Éprunes (JPD).

HIRONDELLE RUSTIQUE (*Hirundo rustica*) : les 5 dernières sont notées le 21 octobre à La Tombe (JPS).

HIRONDELLE DE FENÊTRE (*Delichon urbica*) : dernière le 29 septembre à Marolles.

PIPIT ROUSSELIN (*Anthus campestris*) : un migrateur le 8 septembre à Tréchy (JPS).

PIPIT DES ARBRES (*Anthus trivialis*) : 17 oiseaux le 8 septembre en migration active à Tréchy, 27 le 10 septembre.

PIPIT FARLOUSE (*Anthus pratensis*) : 65 oiseaux sont recensés durant la journée « migration » du 22 octobre à Tréchy.

PIPIT SPIONCELLE (*Anthus spinoletta*) : un individu le 9 novembre à Marolles.

BERGERONNETTE PRINTANIÈRE (*Motacilla flava*) : 23 oiseaux en migration active le 8 septembre à Tréchy, 26 le 10 (JPS). Les deux derniers sont notés le 30 septembre à Marolles.

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX (*Motacilla cinerea*) : une le 7 octobre à Varennes, une le 14 octobre et une le 18 novembre en plaine de Sorques.

BERGERONNETTE GRISE (*Motacilla alba*) : 49 oiseaux sont recensés durant la journée « migration » du 22 octobre à Tréchy.

TRAQUET TARIER (*Saxicola rubetra*) : deux ou trois individus le 30 août en plaine de Macherin, 1 le 9 septembre à Chanfroy, deux le 18 septembre à Poligny.

TRAQUET PÂTRE (*Saxicola torquata*) : un mâle le 4 novembre à Grisy, un individu le 26 novembre à Bazoches.

TRAQUET MOTTEUX (*Oenanthe oenanthe*) : un oiseau le 21 août à Réau/Ourdy, trois le 29 août à Pont-sur-Yonne-89.

GRIVE LITORNE (*Turdus pilaris*) : un oiseau le 22 octobre à Gravon

GRIVE MUSICIENNE (*Turdus philomelos*) : 50 individus le 21 octobre à La Grande-Paroisse (JPS). Le lendemain, 17 oiseaux sont recensés durant la journée « migration » à Tréchy.

GRIVE MAUVIS (*Turdus iliacus*) : 32 oiseaux sont recensés durant la journée « migration » du 22 octobre à Tréchy.

PHRAGMITE DES JONCS (*Acrocephalus schoenobaenus*) : un individu le 16 juillet à Bazoches.

ROUSSEROLLE VERDEROLLE (*Acrocephalus palustris*) : un oiseau le 12 juillet au Petit-Fossard (JPS).

ROUSSEROLLE EFFARVATTE (*Acrocephalus scirpaceus*) : dernière le 17 septembre à Marolles.

HYPOLAÏS POLYGLOTTE (*Hippolais polyglotta*) : dernière le 1^{er} septembre à Marolles.

FAUVETTE GRISETTE (*Sylvia communis*) : dernière le 17 septembre à Marolles.

FAUVETTE DES JARDINS (*Sylvia borin*) : dernière le 20 août à Marolles

GOBEMOUCHE GRIS (*Muscicapa striata*) : dernier le 17 septembre à Marolles.

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR (*Lanius collurio*) : aucun couple nicheur certain ne vient s'ajouter à la liste du printemps 2000, mais plusieurs données de juvéniles méritent d'être relevées : deux le 10 juillet en parcelle 415, plusieurs le 20 juillet à Chanfroy, au moins deux le 4 août au Polygone, au moins deux le 9 août en plaine de Macherin (JCT). On note aussi deux mâles le 27 juillet à Moret-sur-Loing, un individu le 6 août à Tréchy, et enfin un juvénile le 29 août à Pont-sur-Yonne (BB).

PIE-GRIÈCHE GRISE (*Lanius excubitor*) : un individu le 4 août à Marnay-10, un autre le même jour à La Villeneuve-au-Châtelot-10.

MOINEAU FRIQUET (*Passer montanus*) : l'espèce n'est signalée que le 22 octobre à Tréchy.

PINSON DES ARBRES (*Fringilla coelebs*) : 465 oiseaux sont recensés durant la journée « migration » du 22 octobre à Tréchy.

PINSON DU NORD (*Fringilla montifringilla*) : un oiseau le 14 octobre à Sorques, un le 21 à La Grande-Paroisse, 6 le 22 octobre à Tréchy.

TARIN DES AULNES (*Carduelis spinus*) : une seule donnée : 10 oiseaux le 18 novembre en plaine de Sorques.

SIZERIN FLAMMÉ (*Carduelis flammea/cabaret*) : deux individus le 11 novembre à Marolles.

BRUANT PROYER (*Miliaria calandra*) : une bande de 10 le 1^{er} octobre à Marolles.

ÉCHAPPÉS DE CAPTIVITÉ

Oie cendrée (*Anser anser*) : un oiseau du 12 au 15 août en plaine de Sorques.

ESTIMATION DES POPULATIONS DE RÂLE DES GENÊTS, *Crex crex*, EN BASSEE AUBOISE. ACTIONS DE SAUVEGARDE MISES EN ŒUVRE

Par Christophe PARISOT

Introduction

L'ANVL suit depuis de nombreuses années le Rôle des Genêts, *Crex crex*, en Bassée auboise. Cette espèce, inféodée aux prairies de fauche inondable, est en voie de raréfaction partout en France et en Europe du fait de la disparition de son habitat de prédilection ainsi que de l'impact de la fauche mécanique sur les reproducteurs et leur jeunes. Cette prospection s'effectuait jusqu'à présent par de simples écoutes, à la bonne période sur les places de chant connues mais également au gré de la découverte de nouveaux sites. Une prospection un peu plus intensive avait été effectuée en 1998 dans le cadre d'un recensement national. Toutefois, nous n'avions pas suivi le protocole proposé et n'avions opéré que des recherches plus intensives¹.

Averti de notre connaissance du Rôle des genêts dans ce secteur, le conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne nous a contacté pour participer à la présente étude en parallèle avec d'autres structures afin de couvrir de façon coordonnée toutes les places de chant de Rôle des Genêts en Champagne-Ardenne.

Cette proposition visait :

- à recenser les populations de Rôle des Genêts,
- rechercher et contacter les exploitants
- réaliser, avec l'accord de l'exploitant un suivi de la fauche afin de sauver un maximum d'individus mais surtout sensibiliser l'exploitant à des pratiques de fauche moins destructrices.

1. L'espèce Rôle des Genêts, *Crex crex*²

1.1. Biologie

De la famille des Rallidés, le Rôle des Genêts est une espèce migratrice dont les quartiers d'hiver se trouvent en Afrique australe. Espèce très discrète, il est rarement vu. On le détecte par le chant monotone du mâle lors de la période de reproduction, le plus souvent à la tombée de la nuit même s'il n'est pas rare de l'entendre en pleine journée.

La femelle pond à même le sol dès le début du mois de mai en moyenne 8 œufs (maximum 12 voire 14). La durée d'incubation varie de 16 à 19 jours. La femelle couve seule, les mâles quant à eux peuvent se disperser dans la première décennie de juin jusqu'à plusieurs centaines de kilomètres. Les jeunes sont nidifuges à l'éclosion. Ils sont nourris durant 3 à 4 jours par les adultes. Ils deviennent indépendants 10 à 12 jours après l'éclosion et volent à l'âge de 30 à 35 jours. Ainsi, les oiseaux les plus précoces ne volent qu'au début juillet. Dans le cas d'une seconde ponte, la femelle s'apparie à un mâle différent (Broyer, comm. pers.) Son aire de répartition s'étend entre 42° et 65° de latitude nord et de l'Atlantique à la Sibérie (112° de longitude est). Son régime alimentaire est très éclectique. Il se compose de coléoptères, d'araignées, de mollusques, d'orthoptères, d'odonates, de vers de terre mais également de graines (consoude, oenanthe et graminée)³.

¹ « enquête rôle des genêts 1998 : synthèse nationale – juillet 1999 » du MATE, coordonnée par la LPO

² A partir d'une synthèse bibliographique sur l'espèce réalisée par Fabien Malais (ONF) en 2002.

³ Noël F., Vaslin M. Programme d'étude du Rôle des genêts par baguage.

1.2. Statuts européen et français

L'espèce est en déclin dans l'ensemble de son aire de répartition, à l'exception de l'extrême Est où, à la suite du démantèlement de l'URSS, de vastes cultures ont été abandonnées et sont favorables aux Râles des Genêts tant qu'elles ne s'embroussaillent pas. L'espèce est menacée au niveau mondial. Seuls dix pays européens sur 34 accueillent plus de 1000 mâles chanteurs et la France est le pays qui possède la plus forte population d'Europe de l'Ouest. Elle figure à l'annexe 1 de la Directive 79/409 dite « Directive Oiseaux », comme espèce justifiant la mise en place de Zones de Protections Spéciales (ZPS). Les causes de son déclin reposent essentiellement sur la disparition des prairies humides par drainage ou valorisation sylvicole (populiculture) et la mécanisation de la fauche.

En France, l'espèce est protégée par la loi et considérée comme en danger. Dans les années 1930-1940, on estime que l'espèce était présente dans toute la France à l'exception de l'extrême sud et sud-est. En 1998, l'espèce n'est présente que dans le quart nord est (vallée de l'Est et val de Saône de la France, à l'estuaire de la Seine, et dans les départements de l'ouest (val de Loire, val de Charente et marais Poitevin).

1.3. Statut dans la Bassée

L'espèce n'est connue en Bassée que dans la partie auboise du secteur là où de vastes secteurs en herbe sont encore présents. La population de Râle des Genêts est estimée à environ 6 mâles chanteurs. L'espèce a disparu de Seine-et-Marne suite à la disparition de l'élevage dans la Bassée seine et marnaise et aux prairies associées mais aussi du fait du drainage de la zone inondable par le canal à grand gabarit. En 1855, le comte de Sinety, dans son ouvrage « notes pour servir la faune du département de Seine-et-Marne » (imprimerie Simon Raçon et compagnie, 100 p.) écrit : « Genre *Gallinula* poule d'eau de genêt (*Gallinula crex*, Lth.). Plus connu sous le nom de Râle de genêt ou Roi des Cailles, est fort bon à manger. Il habite les prairies humides, les accrues des rivières ; on le trouve aussi quelquefois dans les haies et taillis. Cet oiseau niche dans nos luzernes. Le Râle n'est jamais en grand nombre dans le département ; c'est un oiseau qui nous vient et s'en va avec les Cailles. »

Le site auboise offre encore des milieux favorables aux Râle malgré l'abandon progressif des pâtures, le développement de la populiculture dans les zones les plus humides et de l'agriculture intensive dans les zones moins exposées aux inondations. A noter également l'apparition de carrières alluvionnaires sur certaines zones de prairies. Toutefois, les prairies de fauche et pâtures encore en activité font souvent l'objet d'une fauche précoce sauf si les crues sont tardives. Le Râle des genêts est souvent entendu dans ces prairies en début de saison mais les quittent dès que le milieu est fauché. En effet, la particularité de la Bassée auboise réside dans le fait que les Râles des Genêts utilisent les nombreuses jachères comme milieu de substitution. L'agriculture est en effet soumise aux aléas des niveaux d'eau qui produit un abandon des terres en jachères lors des années humides. Les surfaces de jachères vont croissantes dans ce secteur.

Deux autres éléments favorables aux râles sont présents dans ce secteur : d'une part, des huttes de chasse dont les abords sont souvent gérés en prairie avec fauche tardive ; d'autre part l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) est propriétaire de parcelles gérées en prairies par l'Office National des Forêts : ainsi des terres agricoles sont elles laissées en herbe avec des fauches tardives au mois de septembre.

2. Problématique

La problématique de la Bassée auboise par rapport aux autres sites qui accueillent le Râle des Genêts en Champagne-Ardenne est différente. Même s'il est intéressant de suivre la chronologie des fauches, nous préférons intervenir pour faire en sorte que les zones refuges que constituent ces sites (jachères, parcelles AESN et hutte de chasse) fassent l'objet d'un entretien le plus tardif possible et permettent ainsi aux Râles des Genêts de se reproduire. Ceci pourrait paraître simple puisque, comme nous le verrons par la suite, la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) de l'Aube conseille des broyages de jachères après le 15 juillet. Cependant, les agriculteurs craignent des

amendes concernant la présence de chardons, classés comme espèce nuisible, ce qui conduit certains exploitants à réaliser des broyages précoces. Au mieux les exploitants broient leur jachère dès le 15 juillet. Il convient donc de sensibiliser les exploitants à réaliser des broyages et fauchages tardifs en les effectuant de façon centrifuge afin de favoriser la fuite des animaux (en effet, compte tenu de la présence de râle dans les prairies de fauche en début de saison, les râles dans les jachères peuvent effectuer des pontes de remplacement qui sont alors plus tardives, ce qui nécessite, même au 15 juillet, de prendre des précautions.

3. Protocole

3.1. Détermination des zones de prospection

Les sites favorables au Râle des Genêts en Bassée sont très éclatés géographiquement. Aussi, les sites choisis pour effectuer la prospection étaient :

- des sites où le Râle des Genêts avait été entendu les années précédentes
- des zones en herbes (prairies ou jachères ou hutte de chasse) qui étaient connus de notre part et pouvant, de part la physionomie de la végétation être favorables au Râle sans pour autant qu'il y ait été entendu.

3.2. La prospection

Nous avons choisi 4 dates :

La première avait pour unique but d'aller sur les sites voir l'état d'avancement des travaux des champs. Elle a eu lieu au mois d'avril.

Les trois autres consistaient en la prospection proprement dite. Il s'agissait d'un soir de week end aux environs de la moitié du mois et ce pour les mois de mai, de juin et de juillet.

A chaque date, plusieurs personnes se répartissaient les zones à prospecter. Chaque site favorable faisait l'objet d'au moins 1 point d'écoute et plus si sa surface le nécessitait.

L'inventaire commençait entre 20h et 21h et durait généralement jusqu'à minuit à 1h du matin.

Les points d'écoute étaient de 15 minutes chacun. Ils n'étaient pas figés dans l'espace. En outre, certains sites potentiellement favorables trouvés lors des prospections pouvaient faire l'objet d'un point d'écoute.

Il était également demandé de noter les autres espèces d'oiseaux contactés et l'état d'avancement des travaux des champs.

Il n'a été fait ni repasse ni capture pour baguage. En effet, vu la faible population et sa dispersion, il nous a paru plus raisonnable de déranger les animaux le moins possible dans leur reproduction.

Ce travail a été réalisé en collaboration avec un garde de l'office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), cet organisme effectuant également une enquête sur les espèces prairiales.

4. Résultats

C'est un maximum de 7 chanteurs de Râles des Genêts qui ont pu être entendu sur le territoire inventorié à la date du 15 juin 2002. Ce chiffre concorde avec ceux trouvés habituellement malgré une prospection moins systématique. Une rapide synthèse nous montre ainsi les sites privilégiés de reproduction du Râle des Genêts en Bassée auboise. 11 sites ont déjà accueilli au moins un mâle chanteur de Râle des Genêts sur 32 prospectés. 4 abritaient au moins un mâle chanteur cette année. On note que deux nouveaux sites ont révélé la présence du Râle des Genêts jusqu'alors inconnu, dont un correspondant à la reconstitution d'une prairie sur une terre agricole, l'autre n'étant qu'une jachère classique ayant vocation à disparaître. Ces deux nouveaux sites d'accueil non notés jusqu'à présent illustrent la faculté de reconquête de site par le Râle dès qu'un milieu lui est favorable. On remarque qu'hormis la prairie de l'AESN, les autres sites sont soit des jachères, soit des pâtures (souvent avec fauche préalable). Les « pures » prairies de fauche sont rares en Bassée.

5. Nos actions

5.1. Auprès des exploitants

5.1.1. Antérieure à 2002

En 2000, nous repérons 2 mâles chanteur de Râle des Genêts dans une parcelle en jachère. Nous prenons contact avec l'exploitant, en lui demandant de faucher après le 15 juillet en expliquant l'objet de cette demande ce qu'il accepte. L'année suivante il nous demande un courrier d'appui pour obtenir un Contrat Territorial d'Exploitation visant à :

- la mise en place de jachère faune sauvage à broyage tardif (pourtant l'exploitant n'est pas chasseur)
- le développement d'un élevage extensif sans apport d'engrais

Il obtient son CTE concernant essentiellement le fond de vallée. Compte tenu du contexte, la Bassée auboise possédant encore de nombreuses richesses écologiques, les parcelles concernées ont immédiatement pris un fort intérêt.

5.1.2 En 2002

Un site de présence du Râle cette année correspond à une jachère Faune sauvage (broyage en septembre) qui garantissait la pérennité de la reproduction sur le site sans intervention de notre part. Sur un second site exploité par la même personne en jachère classique, nous l'avons averti de la présence de 2 Râles. L'exploitant a accepté le report du broyage de la parcelle après le 15 juillet et nous a signalé la présence de deux autres Râles sur une jachère d'un de ses collègues. C'est l'agent de l'ONCFS qui ait alors intervenu auprès de ce nouvel exploitant afin que la fauche soit décalé après le 15 juillet. Enfin, une parcelle appartenant à EDF abritait 2 Râles des Genêts. La parcelle, constituée de très hautes herbes avec de nombreux carex, a été mise en pâtures très tôt (avant le 15 mai). Il semble que, compte tenu de la hauteur des herbes au 15 juillet et d'une pression de pâturage assez faible, ce dernier n'était pas incompatible avec la présence et la reproduction du Râle. En outre, il aurait été difficile d'enlever les bovins du pré. Toutefois, nous avons tenté de connaître l'exploitant. EDF n'a malheureusement pas pu nous répondre.

5.2. Auprès des propriétaires et gestionnaires

5.2.1. Antérieure à 2002

En 1995, l'auteur du présent rapport réalise pour Pro Natura Ile-de-France, conservatoire des espaces naturel d'Ile-de-France, une étude à destination de l'Agence de l'Eau Seine Normandie afin de proposer des conseils en reboisement écologique des parcelles acquises par l'AESN. Des conseils vont alors s'orienter vers la restauration de prairies notamment sur des acquisitions à Nogent-sur-Seine. Ainsi, des terres agricoles achetées sont elles converties progressivement en prairie en 2000.

5.2.2. En 2002

En 2002, un Râle chante dans une des parcelles appartenant à l'AESN. Nous avons alors prévenu l'agent de l'ONF responsable du secteur (qui participait au comptage). Aucune fauche n'était prévu mais il devait y avoir une intervention dans la semaine suivante sur la parcelle pour restaurer une mare. Celle-ci a été annulée.

5.3. Bilan

A l'exception de la pâture EDF, qui présentait peu de risque pour le Râle et hormis un éventuel risque de piétinement des œufs, l'ensemble des autres secteurs où des oiseaux ont pu être détectés ont fait l'objet d'action de prévention immédiate ou dans le temps (soutien d'un CTE jachère fauche tardive). Nous n'avons donc pas eu à intervenir lors des fauches même si cela aurait pu s'avérer

nécessaire pour l'une d'entre elle malgré une fauche tardive afin de vérifier l'absence de jeunes non volants. Toutefois, il est évident que nous ne sommes pas en mesure de donner une évaluation de la réussite des couvées.

6. Discussion- conclusion

6.1. Sur le protocole de suivi

6.1.1. L'aléa du recensement

La technique des points d'écoute a été mise en place simultanément sur l'ensemble de la zone ce qui limitait le risque de doubles comptages. Toutefois, cette technique d'échantillonnage montre vite ses limites notamment en ce qui concerne la climatologie du jour de prospection mais aussi au niveau de l'aléa du contact en absence de repasse. Ce côté aléatoire du recensement a été démontré à deux reprises. Ainsi, une personne signale un Râle sur un site. A la fin de leur prospection, un second groupe qui n'avait pas eu de contact, va écouter ce Râle et en détecte alors deux, le même soir. On peut alors prétendre qu'il s'agit d'une intervention qui a eu lieu trop tôt. Mais le second exemple dément cette hypothèse : sur un second site je contacte un Râle vers 21h30, qui plus est, très proche du chemin. S'agissant de la parcelle de l'AESN, l'agent de l'ONF, qui participait au comptage, vient plus tard en soirée écouter le Râle. Malgré une longue attente et même quelques imitations, le Râle ne rechante pas. Donc, si le passage à trois reprises sur les mêmes zones permet de limiter ces aléas, mais on ne peut en aucun cas certifier que tous les Râles chanteurs ont pu être contacté.

6.1.2. La repasse

L'absence de contact lors de la prospection du 20/07 est certainement plus le fait de l'absence de chant plus que celle d'oiseaux. A cette date, la reproduction est avancée. Les femelles peuvent être en train de couvrir voire en compagnie de leurs jeunes, et les mâles sont soit repartis sur d'autres sites plus éloignés (voire 1.1.) soit n'ont plus de raisons de chanter, leur accouplement ayant déjà été effectué. Donc, si nous avions opté pour la repasse au moins pour cette fin de saison, peut être aurions nous pu avoir quelques contacts. Pour des raisons déontologiques s'expliquant notamment par la faiblesse des populations, nous n'avons pas souhaité avoir recours à cette méthode de crainte de dérangement pouvant conduire à un échec de la reproduction.

6.2. Sur la mise en oeuvre et les résultats

Nous avons choisi de prospecter tous les secteurs en herbe même ceux où nous n'avions jamais eu de contact avec le Râle afin d'obtenir un état des lieux le plus précis possible en ne négligeant aucune zone. Ceci détermine un secteur éclaté, difficile à cerner, regroupant six communes. Le faciès de la végétation et les usages du sol pouvaient être très différents. Le résultat est assez satisfaisant sauf sur certains secteurs isolés non recensé ou non connu par nous (indiqué et suivi par l'ONCFS). Ces oublis ont été partiellement comblés, notamment lors de la prospection effectuée par l'ONCFS en même temps que nos comptages, ou par le broyage très précoce des jachères que nous n'avions pas recensé pour le suivi. Toutefois, il semble que la date du 19/05 n'était pas précoce ni trop tardive puisque nous avons pu contacter une bonne partie de la population de Râle, celle du 15/06 semble avoir bien témoigné du pic d'activité du Râle. Comme dit précédemment la date du 20/07, outre l'absence de repasse, était peut être un peu trop tardive par rapport à la saison. Il faut toutefois noter qu'en 2001, les inondations tardives n'ont pas permises les premiers contacts de Râles chanteurs avant fin juillet début août. L'idéal serait de pouvoir rapprocher ces dates de prospection de la météorologie qui, toutefois, s'avérait assez clémente et favorable.

6.3. Sur les actions de sauvegarde

Nous avons quelque peu dévié des objectifs initiaux qui consistaient à écrire à tous les exploitants du secteurs et à mener des opérations de suivi de fauche avec eux. Cette modification est dûe à plusieurs raisons :

- contrairement aux autres secteurs, en Bassée auboise, l'intervention ne concernait pas des prairies de fauche mais principalement des pâtures et des jachères. Or sur les pâtures, il est délicat de demander à un exploitant de retirer ses animaux. Concernant les jachères, l'arrêté préfectoral les concernant proposant déjà la date du 15 juillet pour le broyage, nous pensions que cela ne poserait pas de problème. Ceci était sans connaître les risques de pénalités, craints par les exploitants, concernant la présence d'espèces végétales « nuisibles » comme le chardon ce qui incitent certains exploitants à entretenir leur jachère très tôt voire à les broyer plusieurs fois dans l'année ;
- L'éclatement des territoires sur plusieurs communes sans véritable ensemble homogène de prairie, la présence de terrains dont l'usage était plus cynégétique, qu'agricole... rendait extrêmement difficile la recherche des exploitants et des usagers. De plus, leur gestion était presque systématiquement différente (fauche, broyage, pâture...)

Ce contact par courrier aurait pu être utile à la communication. Toutefois, notre action, et celle de l'ONCFS, n'ont certes pas permis de suivi de fauche et éventuellement de sauvetage de couvée et d'obtenir des données sur la réussite des couvées⁴. Mais, à l'exception d'une parcelle où le broyage a eu lieu juste après le 15 juillet, les autres actions ont conduit à la pérennisation, par prévention, des sites de reproduction ce qui était notre objectif initial. Pour palier ce manque de communication, nous proposons de réaliser une plaquette à destination des exploitants agricoles et autres usagers afin de prendre en compte certaine précaution notamment pour l'entretien des jachères et des huttes de chasse qui semblent des milieux très favorable en raison de l'absence d'obligation économique de date de broyage pour la sauvegarde du Râle des Genêts et des espèces prairiales. Pour cela, il convient que la DDAF fasse mieux respecter la date du 15 juillet qui pourrait être même plus tardive au moins pour les secteurs situés en zone inondable ou humide. En effet, lors de nos prospections, nous avons constaté que l'essentiel des jachères étaient broyées le 15 juin.

6.4. Les enseignements

Comme évoqué précédemment, en Bassée, les jachères de fond de vallée semblent être un milieu de substitution aux prairies de fauche en voie de disparition. Toutefois, ces jachères doivent être :

- entretenues, si possible par fauchage et non broyage afin de limiter l'effet destructeur sur l'entomofaune, principale source de nourriture pour bon nombre d'espèces prairiales ;
- ne pas être trop enclavé, ce qui, pour le Râle, est a priori défavorable
- ne pas être semées⁵, ni traitées ;
- posséder une structure haute diversifiée et peu enchevêtré (du fait du liseron bien souvent) : ceci est souvent incompatible avec des jachères ne durant qu'un an ou deux et nécessite des durées plus longues afin que la végétation se stabilise.
- Favoriser ces jachères le long de pâture avec fauche de sorte qu'elles servent de zones refuges
- Y pratiquer des entretiens notamment par broyage ou fauchage centrifuge et non centripète.

Il faut donc convaincre les exploitants de modifier leurs pratiques et de donner à ces jachères un intérêt pour la faune sauvage. Cette action doit également concerner les chasseurs de gibier d'eau puisque les prairies autour des huttes ont, elles aussi, été broyées précocement. Ainsi, en 2001, le haut

⁴ Une nouvelle réglementation interdit dorénavant le broyage des jachères avant le 15 juillet.

⁵ Le semis, bien qu'appauvrissant le site, de même que le retournement du sol, semblent être obligatoires !

niveau des eaux a certes retardé l'arrivée des Râles des Genêts mais a aussi empêché l'entretien de certaines zones avant le mois de décembre laissant de vastes secteurs en herbes hautes. Enfin, notre prospection très large du territoire aura permis de compléter la cartographie des secteurs abritant des Râles des Genêts et à ainsi mieux les protéger dans le futur.

Remerciements :

La Gendarmerie de Nogent-sur-Seine pour nous avoir permis de circuler aux abords de la centrale nucléaire la nuit ;

M. Mahot Thierry, pour son CTE, son tour de plain afin de nous indiquer les différents exploitants et sa bonne volonté.

La DIREN Champagne-Ardenne pour le financement de l'étude ;

Le conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, et notamment Lionel Dubief pour la coordination ;

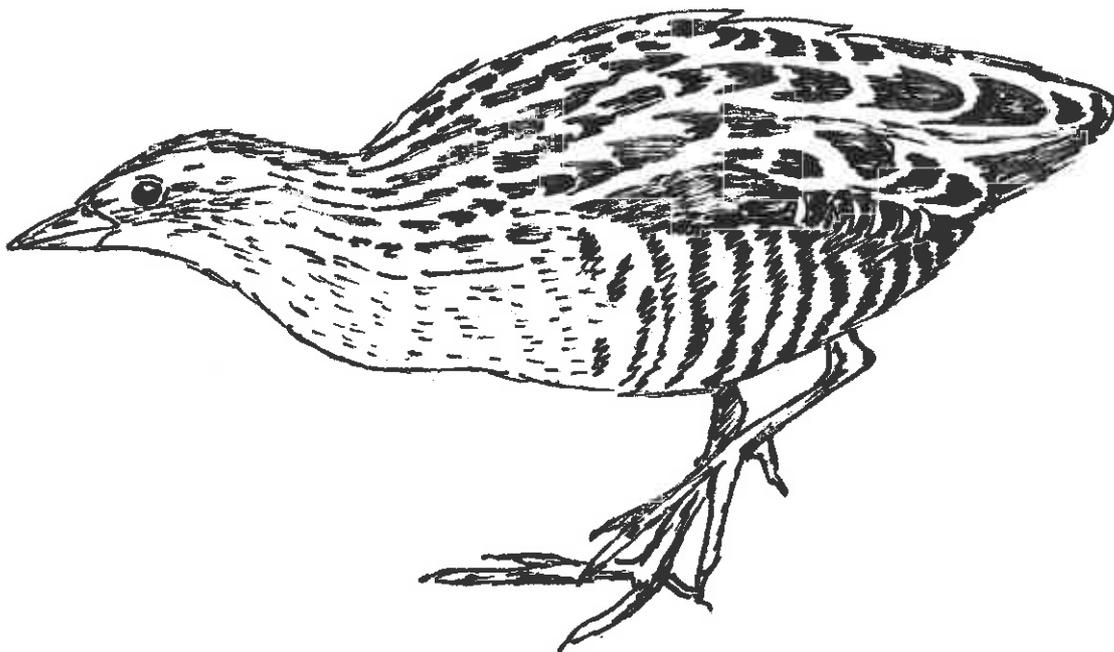
L'ONCFS service départemental de l'Aube et notamment Hervé Bridier pour nous avoir présenté à la gendarmerie et nous avoir servi de garantie et Denis Koniska pour son importante contribution lors des inventaires ;

La DDAF de l'Aube pour nous avoir transmis l'arrêté préfectoral concernant les jachères ;

L'Office National des Forêts, dans les personnes d'Alexandre Maurin et de Fabien Malais, qui a bien voulu reporter des travaux sur une parcelle pour ne pas déranger le Râle des Genêts et qui a participé aux inventaires ;

Les bénévoles de l'ANVL qui ont participé aux prospections :

Jean-François Cart, Catherine Longuet, David Beaudouin, David Pecquet, Jean-Marc Lustrat, Guenièvre Dicev, Franck Parisot, Christine Perez, Olivier Claessens, Myrtille Ferré.



Dessin de David PECQUET

BOTANIQUE

LE ROCHER CANON

Excursion bryologique et botanique du 24/11/02 dirigée par Pierre Fésolowicz et Michel Arluison, avec la participation d'Odette Aicardi lors de la préparation

Un peu moins de dix ans après la série d'excursions effectuée par l'ANVL et les Naturalistes Parisiens dans la région de Bois-le-Roi (Arluison et coll. 1994), une nouvelle excursion botanique conjointe nous ramène au Rocher Canon par la route des Bécassières et les Vieux Rayons. Par chance, le temps est frais et ensoleillé, contrastant avec les copieuses averses des jours précédents, et ce sont plus de quarante participants qui s'élancent dans la bonne humeur sur le GR1 à la recherche de bien modestes trésors ou tout simplement d'un bon bol d'air.

Après Les Longuives et la traversée de la RN6, le groupe oblique à droite vers la route des Bécassières qui traverse une portion de lande mésophile jusqu'à la route Ronde (D. 142). Cette allée forestière est entièrement labourée par le travail nocturne des sangliers mais les fossés bordiers se révèlent intéressants. Les talus subverticaux de sables limoneux sont recouverts de nombreuses espèces de bryophytes. En ce qui concerne les hépatiques, nous signalerons surtout *Solenostoma crenulatum*, alors que nous n'avons retrouvé ni *Diplophyllum obtusifolium*, ni *Scapania curta* observés précédemment. Nous relevons également quelques hépatiques plus banales telles que *Calypogeia fissa*, *Cephalozia bicuspidata*, *Diplophyllum albicans*, *Lepidozia reptans* et *Scapania nemorosa*. Parmi les mousses, *Pogonatum aloides* s'avère beaucoup moins abondant que précédemment lui aussi vue la saison, alors que *Dicranella heteromalla*, *Hypnum cupressiforme* var. *ericetorum* et *Pleurozium schreberi* forment des tapis denses sur le haut des talus, au contact de la lande boisée.

Plus loin, la lande sèche est envahie par les pins (surtout au sud), jusqu'aux abords de la Mare aux Cerfs. L'enrésinement et l'approfondissement des fossés provoqueront probablement à terme une disparition de la lande mésophile, formation devenue rare en forêt de Fontainebleau alors qu'elle semblait beaucoup plus abondante auparavant. Cela ne nous empêche pas d'observer quelques beaux peuplements résiduels d'Ajonc nain (*Ulex nanus*) encore en fleurs et en fruits malgré l'époque tardive. Dans les fossés nous observons *Juncus supinus* (= *J. bulbosus*) et *Dryopteris carthusiana* accompagné par quelques touffes de *Blechnum en épi* (*Blechnum spicant*) exhibant ses frondes fertiles dressées. Cette dernière espèce, qui affectionne les terrains siliceux frais, est une plante subatlantique et de basse montagne, peu fréquente dans notre région.

A la mare aux Cerfs, autour de l'île centrale plantée de cyprès-chauves (*Taxodium distichum*), nous notons la présence du jonc des chaisiers (*Scirpus lacustris*), du plantain d'eau (*Potamogeton natans*) et de quelques hépatiques banales déjà rencontrées précédemment, dont *Cephalozia bicuspidata* présentant de nombreuses capsules.

Au bord de la route des Vieux Rayons, les talus sableux xérophiles sont recouverts de tapis denses de *Polytrichum juniperinum*, *Campylopus introflexus*, *Campylopus flexuosus* et *Dicranum scoparium*. Le *Carex pilulifera* est aussi abondant. Au carrefour des Vieux Rayons, nous observons *Leucodon sciuroides* en compagnie de *Zygodon baumgartneri* (pourvu de propagules allongées, en massues) sur l'écorce d'un Hêtre.

A l'extrémité ouest de la route du Laisser-Courre, les fossés de drainage parallèles creusés dans les sables et graviers calcareux nous permettent de retrouver, malgré les dégâts de la tempête de décembre 1999, quelques taches du rare *Rhodobryum roseum* que l'on trouve habituellement en montagne. Celui-ci est accompagné par diverses mousses calciphiles ou indifférentes telles que *Fissidens taxifolius* (abondant), *Mnium affine*, *scleropodium purum* et *Thuidium tamariscinum*, ainsi que par quelques

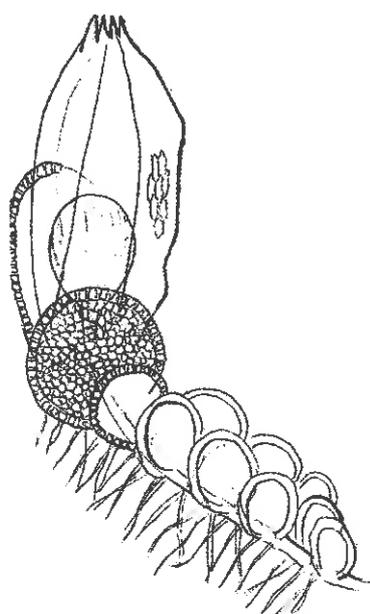
phanérogames intéressants comprenant *Asplenium adiantum-nigrum* et *Sedum rupestre*. Sur les troncs nous notons aussi *Frullania tamarisci*, *Ulota crispa* et *Platygyrium repens*, une mousse pleurocarpe relativement rare mais assez abondante dans cette partie de la forêt, comme nous le verrons plus loin.

Effectivement, une fois franchie la route Ronde, une collection de Hêtres abattus nous permet d'observer *Platygyrium repens* en abondance sur les écorces qui se détachent. Nous notons également *Ulota crispa* et *Zygodon baumgartneri* sur les arbres dressés avoisinants. Le passage à une végétation calcicole, très transitoire, est marqué par la présence du Chêne pubescent, dont un individu remarquable par sa taille à un carrefour et par l'abondance de *Rosa pimpinellifolia* (= *R. spinosissima*). Plus loin, nous remarquons la présence de plusieurs touffes de *Danthonia* (*Sieglingia*) *decumbens* sur les sables devenus plus siliceux.

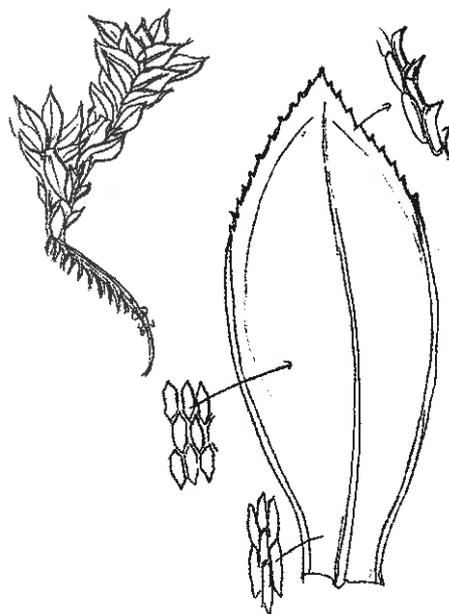
Parvenus à l'extrémité orientale du Rocher Canon, nous empruntons le diverticule du GR1 qui serpente à travers un chaos moussu mais de peu d'intérêt, pour arriver au sommet où nous déjeunons en commentant les trouvailles du matin. Nous repartons ensuite sans tarder sur le diverticule du GR qui traverse le grand chaos nord parsemé de rochers d'escalade. Dans la partie la plus abrupte et ombragée où prospère *Dryopteris dilatata*, les mousses et hépatiques dignes d'intérêt sont nombreuses et nous notons successivement : *Barbilophozia gracilis* (= *B. attenuata*) très abondant, *Bazzania trilobata*, *Lophozia ventricosa*, *Microleujenea ulicina*, *Tritomaria exectiformis* et *Anastrophyllum minutum* parmi les Hépatiques. Un peu plus loin, ce sont les mousses qui attirent notre attention car nous observons sur quelques mètres carrés : *Orthodicranum montanum*, *Hedwigia albicans* (= *H. ciliata*), *Platygyrium repens* et *Hypnum mamillatum* sur des grès éclairés alors que *Tetraphis pellucida* se réfugie dans les anfractuosités. *Isoetecium myosuroides* est aussi très abondant sur la plupart des grès. Dans la partie nord du Rocher Canon où le sentier Dennecourt quitte le GR, nous remarquons un Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*) couvrant une très grande superficie, ainsi que de nombreux Houx (*Ilex aquifolium*) couverts de leurs fruits rouges et envahis de frondes de fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) de taille impressionnante. A leur pied, nous observons encore *Dryopteris dilatata*, *Leucobryum glaucum* fructifié, *Campylopus fragilis*, *Plagiothecium nemorale* et *Polhia nutans* avec des soies en croissance.

Faute de temps et la luminosité déclinant rapidement, nous renonçons à la visite de la partie ouest du Rocher (qui sera visité une prochaine fois) pour couper au plus droit vers le sud par la route des Monts de Faÿs (GR1/TMF). Le retour s'effectue par la Route Tournante des Longues Vallées qui longe la bordure nord du plateau calcaire des Monts de Faÿs. Des coupes importantes nous permettent d'observer *Digitalis lutea* et *Atropa belladonna* fructifiées, espèces précédemment signalées aux Monts de Faÿs par Gaume (1956) et Vivien (1958, 1976, 1982). Celles-ci sont accompagnées d'autres espèces plus ou moins calciphiles telles que *Carex flacca* (= *C. glauca*), *Euphorbia cyparissias*, *Melica uniflora*, *Mercurialis perennis*, *Ruscus aculeatus*, etc... Sur les sables siliceux, nous notons également *Carex pilulifera*, *Euphorbia silvatica*, et *Hypericum pulchrum*. Au carrefour de Longues Vallées, la bryologie reprend ses droits et l'écorce d'un chêne éclairé nous permet d'observer *Orthotrichum affine* et *O. diaphanum* côte à côte, ainsi que *Leucodon Sciuroides*.

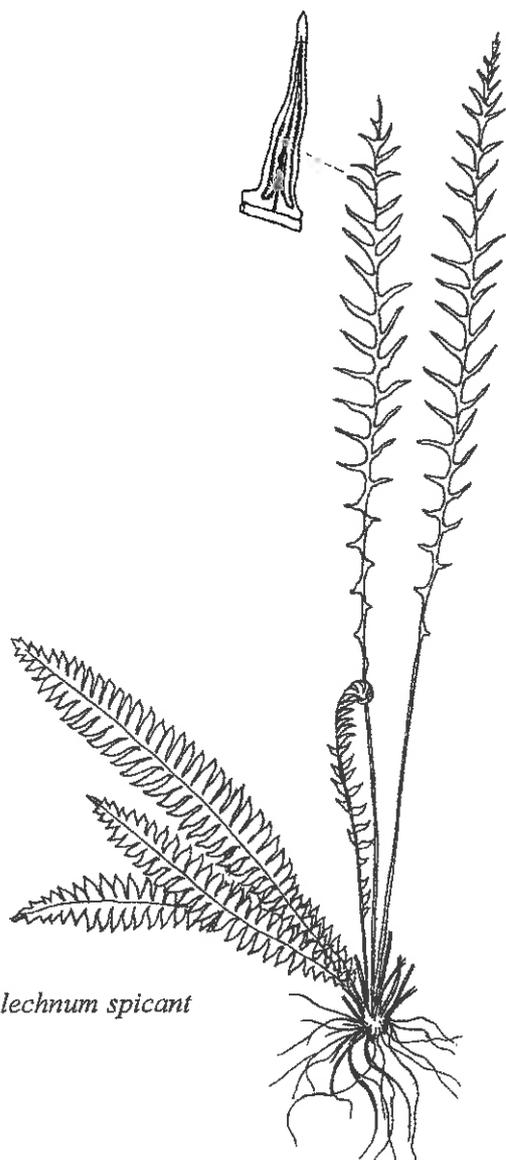
Le retour vers Bois-le-Roi s'effectuant par la route de Solférino, les géologues du groupe nous entraînent dans la sablière des Vieux Rayons pour essayer d'y observer le contact entre le calcaire de Brie et les sables de Fontainebleau. En effet, selon Dewolf et coll. (1988), la transgression stampienne aurait fossilisé la surface continentale karstifiée antérieure à l'arrivée de la mer. Cependant, cette surface n'est actuellement plus visible et seul des blocs de meulière épars ont été observés. Par contre, les "grèzes" quaternaires constituées de sables et graviers calcaires portaient une pelouse xérophile dont la végétation claismée s'avérait riche et variée.



Solenostoma crenulatum



Rhodobryum roseum



Blechnum spicant



Digitalis lutea

Références bibliographiques (compilées par G. Carlier)

Anonyme (1965) Ptéridophytes de Fontainebleau et de la vallée du Loing. Bull. ANVL 41, 31-32.

Arluison, M., Carlier, G., et Chesnoy, L. (1994) Excursions botaniques dans la région de Bois-le-Roi. Bull. ANVL70 (2), 70-99.

Dewolf, Y., Freytet, P., Obert, D., Plet, A. et Pomerol, C (1988) Une surface polygénique : la "surface de Brie". La coupe de la sablière des Vieux Rayons (Forêt de Fontainebleau). Bull. Inf. Géol. Bass. Paris 25 (2), 21-24.

Doignon, P. (1946) Le *Blechnum spicant* fertile en forêt de Fontainebleau. Feuille des Naturalistes, n.s. 1 (5-6), 43-44.

Doignon, P. (1947) Les Pteridophytes du massif de Fontainebleau. Bull. Soc. Bot. Fr. 94, 16-20.

Doignon, P. (1961) Les fougères du massif de Fontainebleau. Bull. ANVL 37, 55-57.

Duclos, P. (1935) Nouvelles station de *Blechnum spicant* Roth (fougère) en forêt de Fontainebleau. Bull. ANVL 18, 137-139.

Gaume, R. (1934) Le *Blechnum spicant* Roth (fougère) en forêt de Fontainebleau. Bull. ANVL 17, 47-49.

Gaume, R. (1956) Flore phanérogamique de la forêt de Fontainebleau. Bull. ANVL 32, 41.

Prelli, R, avec la collaboration de M. Boudrie, (2001). Les fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale. Ed. Belin, Paris. 432 p.

Vivien J. (1958) Observations en forêt de Fontainebleau. Bull. ANVL 34, 18.

Vivien J. (1976). Plantes intéressantes observées en forêt de Fontainebleau et dans la région en 1975. Bull. ANVL 52, 40-41.

Vivien J. (1982) Note d'herborisations intéressantes de l'année 1981 en forêt de Fontainebleau et en basse vallée du Loing. Bull. ANVL 58, 57-58.

HISTOIRE

LE CHANVRE, LA SABINE ET LA PIMPRENELLE

Par Marie Claude CAZAURAN¹

Dans son livre « Origines des plantes cultivées » (1), A.L. Guyot note « le synchronisme étroit qui lie le passé de la plante au passé de l'homme », il ajoute qu'il faut faire preuve « d'une sage prudence..., l'audace dans la conception, les lacunes dans les moyens mis en oeuvre, le manque de réserve dans les conclusions » guettant le chercheur séduit par cette sorte de « biogéographie préhistorique ». Il est tentant de rechercher ce même synchronisme des plantes et de l'homme dans les noms de lieux des périodes historiques, avec les mêmes réserves de prudence. On constate dès l'Antiquité une règle fondamentale : « la désignation des noms de lieux a un caractère précis et essentiellement utilitaire ». Dans *Corbilo*, site majeur de la région de Nantes au deuxième siècle avant J.C. (2), ne trouve-t-on pas *Corbe*, le fruit du cormier ? *Cularo*, ville des Allobroges (Grenoble), vient de *Cularon*, qui signifie champ de courges (3), de ce mot gaulois dérive la coule des moines. Mais cette recherche qui est une tâche malaisée pour le scientifique devient une douloureuse épreuve pour le profane, accusé sur tous les fronts « d'érudition myope et de curiosité brouillonne », lui qui n'a pas la possibilité, ou la capacité, ou le temps de vérifier dans les disciplines concernées par son étude le bien fondé des hypothèses que son bon sens, « la chose du monde la mieux partagée », comme chacun sait, voudrait lui suggérer.

Voici deux exemples où le bon sens des âmes simples rejette, peut-être à tort évidemment, des interprétations complexes :

1.- Dans son article « Recherches toponymiques dans la région de Puisieux » (4), J. Pons suggère, pour le lieu-dit Sentier de la messe, qui va vers Ramoulu, dans l'Essonne, « chemin entre des terres bonnes pour le foin », donnant au mot messe une étymologie gauloise, *metta*, qui aurait cette signification; pourquoi chercher une origine si lointaine - les noms gaulois sont bien rares dans notre région- pour cette construction grammaticale très moderne ? A. Dauzat (5) fait cette constatation : « les noms des céréales sont très rares en toponymie parce qu'ils ne sont pas caractéristiques, les céréales étant cultivées partout » ; il en va certainement de même pour les prairies.

Il existe à Saint-Pierre-lès-Nemours une route dite Chemin de la messe, qui débouche droit sur le parvis de l'église, et d'autre part, les bois et les landes entre Puiset et Saint-Pierre n'ont rien de grasses prairies, infirmant donc sur le terrain l'hypothèse de M. Pons : il s'agit du chemin pour aller à l'église le dimanche, tout bonnement. Et par ailleurs, le sentier de la messe de Ramoulu paraît se diriger vers la croix de Saint Mathurin.

2.- La revue L'Archéologue N° 63 de décembre 2002, rendant compte de la parution récente du livre de Mme Mulon « Origine et histoire des noms de famille », en extrait un exemple de nom de famille, Archambault, dérivé « d'un nom germanique composé de deux éléments : *Erchen*, véritable, sincère, excellent, et *Bald*, fier, audacieux ». On retrouve ce nom dans Bourbon-Larchambault, avec un article incorporé. Ne peut-on proposer une explication plus simple ?

Prenons les lieux dits Bezanleu, Cercanceaux, en Seine-et-Marne, Coignampuits, dans l'Essonne, Montenoison, dans la Nièvre, et considérons la forme simple, attestée (6), pour Villampuy, de *Villa in Podium*, en 1250 ; nous pouvons déterminer de la même façon Bez-en-Leu, bouleaux dans un lieu

¹ 90, rue de Paris, 77140 NEMOURS

humide, Cerc-an-Ceaux, cerisiers dans un petit domaine (7), Coign-am-Puits, tertre aux cognassiers (8) ; ainsi Montenoison ne dériverait pas du nom germanique *Amiso* mais serait Mont-en-Oison, la ferme aux osiers ; Buzenval, de la même façon, ne dériverait pas de *Bozo*, mais serait le val aux bouleaux.

Cette même construction peut s'appliquer à Larchambault : l'Arche-en-Val. On relève de nombreux Arche et Ars en France, ex: Arc en Barrois ; ce sont sans doute les souvenirs de constructions romaines, ponts, aqueducs, ou les ruines de constructions plus récentes (il existait à Nemours un ru de l'Arche-en-Biais, qui a été couvert) ; le second terme, Bault, étant l'équivalent de Vault, comme dans Darvault ou Bonnevault : « le *b* entre deux voyelles a évolué aussi vers *v* dès le 2ème siècle » (9).

Peut-on mettre au crédit de cette interprétation le nom du célèbre peintre milanais du XVIème siècle Arcimboldo, et, pour la même construction grammaticale, celui du musicien français du XVIIIème siècle Clerambault ?

Dans cette optique de simplicité, les rapprochements avec des lieux dits de nos campagnes sont souvent révélateurs : on n'est pas alors obligé d'accepter les hypothétiques gallo romains ou germains auxquels se réfèrent les dictionnaires de toponymie, ni les inventions de scribes peu scrupuleux ou de fonctionnaires facétieux (10).

Abordons par exemple l'énigme des toponymes contenant le nom « chien »: citons Cor-chien, Beau-chien, Combl-an-chien. *Cort*, la ferme, *Beau = bosc*, le bois, *Comble=Cumulus*, éminence. Mais chien ?

Deux auteurs nous éclairent :

- Fr. Mitton, dans le bulletin de l'ANVL de 1951, note dans son étude « Sur le terme buisson » : « il existe à proximité de la Ferté-Gaucher, Seine et Marne, un terroir appelé Beauchien » ; c'est « une altération probable de *Bost chenu*. Les bois chenus ont été nombreux jadis ». Pour M. Mitton, Chenu signifierait chêne, du latin *Cassanus*, mais alors on s'attendrait à une écriture différente, chesnu ou chênu, et, d'autre part, il y a peu de mentions du chêne dans nos régions marécageuses.

-Or, voici ce qu'écrit le Dr. Gauquelin dans « Histoire de Château Landon »(11): « Les « habitants de La Bottière s'interpellent sous le vocable de Boquins (prononcez Botchins) dont on dit qu'on liait le nombril à la naissance avec un brin de rouche, cette plante typique du « marais. » Ces marais de Sceaux-les-Rouches, Bordeaux-les-Rouches étaient favorables à la culture et au rouissage en eau morte du chanvre, que les moulins écrasaient ensuite : Chenou est proche, Souppes était réputé pour le travail du chanvre ; on peut donc pencher pour *Chenu=chanvre*.

Chenu a donné chien parce qu'il y a eu confusion, au cours des temps, et amalgame entre *Cana*, chanvre, qui a donné chènevières (Chenove, en Côte d'or, est *in canavis* en 630), *canus*, chien, qui a donné chenet (12), et *canus*, blanc, âgé, qui a donné chenu, d'où Bois Chenu d'une part : Clos du Vau Chenu en Essonne, et Beauchien ou Botchin d'autre part (on dit chins pour chiens par relâchement du langage).

Dans les régions nordiques, dès l'âge du bronze, les voiles des bateaux étaient en toile de chanvre arrosée d'écorce bouillie. Lucilius, écrivain romain du 1^o siècle avant J.C., note que Syracuse achetait à la Gaule le chanvre des cordages de ses vaisseaux.

Enigmatiques également et innombrables sont les Savigny, Sévigné, Savins, issus, traditionnellement, du nom romain *Sabinus*. Mme Mulon (13) propose également le radical *Sab*, *sabulum*, sable. Mais ces localités ne paraissent pas être situées particulièrement dans des terrains sablonneux, et le sable n'avait pas une fonction utilitaire primordiale pour les paysans.

Le dictionnaire des Etymologies obscures (14) donne une indication précieuse : la racine *sav*, qui a donné sève, et également sapin ; ce radical peut donc avoir donné également sabine, qui est un genre de génévrier : Savines, Htes Alpes, *Mandamentum Sabine*, 1316.

C'est la caractéristique de la plante, ici, en l'occurrence, la résine, qui donne son nom au végétal :

- Le bouleau, *betulus*, est nommé par sa sève, *bitu*, qui a donné bitume et béton.; c'est un arbre des régions nordiques, son nom est gaulois.

-Le mélèze est « désigné probablement par sa sève, son miel, *melit* » (15) ; son nom est gaulois

-L'épicéa, du latin *picea*, est dérivé de *pix*, poix, résine.

-La sabine, qui a peut-être donné son nom aux monts près de Rome, est d'origine méditerranéenne, mais elle fructifie jusqu'au nord de la France. Le radical *Sab* aurait pu s'appliquer, au fil des temps, à tout arbre ou arbuste produisant de la résine, car, à l'époque gallo-romaine, selon Pline, on se servait surtout de la résine du pin.

Les résines jouaient un rôle économique important : pour le calfatage des tonneaux : « on était contraint de réitérer souvent le poixement en un même tonneau » (Olivier de Serres), pour celui des bateaux, pour le traitement des cuirs, pour les torches malodorantes dont s'éclairaient les paysans, d'après Ausone, poète gallo romain, pour la conservation d'un vin souvent médiocre « le vin parisien est le plus digne par sa poissance », pour l'étanchéité des poteries souvent poreuses et des paniers d'osier tressé. Y avait-il près des vignobles des artisans spécialisés, ou bien ces lieux n'étaient-ils que des landes à buissons épineux, les savarts ?

La sabine était appelée au moyen-âge l'arbre du diable : elle avait des propriétés emménagogues, « pour faire hâter la femme d'accoucher, eau d'armoïse et de sabine » XVIème siècle, Littré, et abortives, ces dernières condamnées par l'Eglise et dangereuses.

Les arbres et les arbustes fournissaient un apport important dans l'organisation de la vie des paysans et c'est sans doute pourquoi on retrouve de nombreuses traces de leur présence dans les noms de localités ; il est par contre assez rare de pouvoir faire coïncider des noms de lieux avec des noms de plantes, plus ubiquistes, et d'un usage moins généralisé. Pouvons-nous citer:

-Bougligny, qui pourrait venir du bas latin *Bugula*, bugle, plante à fleurs bleues commune dans les lieux humides ; on dit qu'elle facilitait les accouchements.

-Presles-en-Brie, les Clos des Prêles, au sud de Beaumont, cryptogame qui croît également dans les lieux humides, utilisée pour faire briller les épées, récurer les pots.

-Bardilly, au nord de Puiseaux, de *Bardalia*, la bardane, ou pied d'alouette, qui pousse dans les prairies humides ; elle passait pour arrêter les hémorragies. Il est possible qu'elle ait été cultivée à l'époque carolingienne pour ses racines alimentaires (16).

-Rampillon tirerait-il son nom de la rampe, ou rampille, dont le sens est : qui s'accroche, qui grimpe ? Les vanniers faisaient de cette plante de solides paniers.

-Lescherolles, en Seine-et-Marne, évoque les laïches, *liscaria*, à prononcer licharia, avec un « c » mouillé, qui poussent dans les marais et servaient à faire des liens ; dans les Cherelles, faubourg de Nemours, il y a eu coupure du mot latin incompris et formation de l'article avec la première syllabe, et peut-être y a-t-il eu suppression de cet article pour donner Cheroy (?).

- Erceville (rue d'), à Nemours ; ce lieu-dit garde-t-il le souvenir de fougères : latin *Erica*, grande espèce de bruyère ?

-Très mystérieuse est l'origine de Vimnelles : *Vim populi*, au XIème siècle, traduction : la force du peuple, ce qui laisse perplexe, ou *Vimpus*, nom d'homme gaulois ; la langue gauloise nous ferait-elle un signe (17) ? *Vimpi* signifie en gaulois charmant, aimable ; ce terme ne serait-il pas à l'origine de notre adjectif « pimpant » ? En vieux français, pimpernele signifie élégante, au XIIIème siècle.

Ce qualificatif a pu s'appliquer à la pimprenelle, plante des coteaux ensoleillés, qui se dit en italien *pimpinella*, et en picard, pimpernelle, dont on faisait usage comme plante fourragère, ou à la pimpinelle, mouron des champs à fleurs rougeâtres des terrains calcaires secs, dont la racine contient du tanin et de la résine et est toxique (18).

Il est certain que ce n'est pas pour leur beauté que les plantes ont laissé des traces dans la toponymie, mais pour le rôle non négligeable qu'elles ont joué dans l'économie, la teinture des tissus par exemple, (les fleurs bleues desséchées de la scabieuse - Eschilleuses - teignent en jaune, les feuilles fermentées fournissent une couleur verte) et pour leurs vertus thérapeutiques, voire magiques, élixirs d'oubli, prédictions d'avenir (la pimprenelle aquatique, la Samole, était un végétal sacré pour les druides).

Bibliographie et notes

- 1.- A.L. Guyot, *Origines des plantes cultivées*, Collection « Que-sais-je » PUF, 1942, p.40.
- 2.- D. et Y. Roman, *Histoire de la Gaule*, Editions Fayard, 1997, p. 344.
- 3.- X. Delamarre, *Dictionnaire de la Langue gauloise*, Ed. Errance, 2001, p. 109.
La revue L'Archéologue N° 64, février mars 2003, rendant compte de fouilles d'un site gallo-romain de l'Oise, Le Bois Harlé, publiées dans *Gallia*, tome 59, 2002, note : « Lors du dégagement d'une fosse, un tiers de l'extrémité distale d'un fruit de *Cucurbitaceae* a été mis au jour. Il s'agit certainement d'un fragment de gourde calebasse.... cultivée ... pour sa capacité à devenir parfaitement étanche aux liquides. »
- 4.- J. Pons, *Recherches toponymiques dans la région de Puiseaux*, Bulletin de la Société archéologique de Puiseaux, N° 32, 2001.
- 5.- A. Dauzat, *Les noms de lieux*, Librairie Delagrave, 1926, p. 27.
- 6.- A. Dauzat, Ch. Rostaing, *Dictionnaire Etymologique des noms de lieux en France*, Librairie Guénégaud, 1963, p. 719.
- 7.- Latin *Cerasus*, cerisier ; lieux-dits Petit et Grand Ceriseaux, au nord du bois de Cercanceaux. Hasard ?
- 8.- Dictionnaire Robert, p. 3822 : cognassier a remplacé coignier.
- 9.- A. Dauzat, *Tableau de la Langue Française*, Ed. Payot, 1976, p. 34.
- 10.- En voici quelques exemples :
 - Maurepas, *malo repastu*, mauvais repas ; ce hameau sur le plateau au sud de Blennes s'expliquerait mieux ainsi : *mau*, mauvais, *re* intensif, très, *pas*, pasture, d'où maigre pâturage.
 - Orties ; ce ne sont pas les mauvaises herbes, mais les jardins, latin *hortus*, aux herbes, au chanvre.
 - Culoiseau, c'est une oseraie au fond d'une vallée, Pissecoq, un filet d'eau qui descend d'une hauteur arrondie, Sourdoison, une source entourée de saules.
 - Oignon, Ognon, seraient le nom d'un gaulois *Onnos* ; ce sont plus sûrement des aulnaies, sur la forme *Auniala*, *Alnus+eola* (Ognolles, Oise, 1133). Il y a une rivière dans le Doubs qui se nomme l'Ognon, il paraît logique qu'elle soit entourée d'aulnes.
 - Notre Dame du Lys ne pourrait-elle pas être plutôt Notre Dame d'Hulis ? le houx se dit en francique *Hulis* : moulin de Hulay, près de Grez-sur-Loing, Mont Hulay dans l'Oise, Lieu-dit plaine et bois du Lis, en forêt de Fontainebleau. Le lys était-il une fleur cultivée en France au Moyen-Age ?
 - Hautiboef est construit sur le modèle Chamboeuf, dans la Loire : *villa chambosco*, pas de bovin, mais un bois sur une hauteur, comme Coquibus.
- 11.- J.P. Gauquelin, *Chateau Landon en Gâtinais*, 1991., p. 100
- 12.- Les chenets étaient décorés de têtes de chiens en remplacement des têtes de bélier païennes interdites par l'Eglise.
- 13.- M. Mulon, *Noms de Lieux d'Ile de France*, Ed. Bonneton, 1997
- 14.- P. Guiraud, *Dictionnaire des Etymologies obscures*, Ed. Payot 1982, p.479.
- 15.- X. Delamarre, op. cité, p. 189.
- 16.- M. Lachiver, *Dictionnaire du Monde Rural, Les mots du passé*, Ed. Fayard, 1997.
- 17.- Les traces de gaulois sont rares en Gâtinais : *Colin*, houx en gaulois, en est-il une ? Les lieux dits Gratte Colin, La butte à Colin, le Bois Colin évoquent-ils le houx, comme pour la ville de Coligny, *kolin-iaco*, lieux planté de houx ?
- 18.- O. Poivre d'Arvor, *Victor ou l'Amérique*, Ed. J.C. Lattès, p.352, « Les Oneidas récoltaient la pimprenelle pour se soigner, ils en faisaient des jus et des décoctions ... »

ARCHEOLOGIE

LE POLISSOIR NEOLITHIQUE DE SAINT-MAMMES DE RETOUR DANS SA LOCALITE D'ORIGINE

par Gilbert-Robert DELAHAYE¹

Depuis le début du mois d'avril 2003, Saint-Mammès se pare d'un nouvel attrait, du moins aux yeux des amateurs d'archéologie et des amoureux du patrimoine. La ville vient, en effet, de récupérer le polissoir néolithique découvert sur son sol dans les années 1890. Il est exposé sur le quai de la Seine, à l'ouest du débouché du pont, au droit du parvis de l'église.

Les circonstances de la sauvegarde

Avant de décrire ce monument, attardons-nous un instant à relater la manière dont il fut sauvegardé et par quelle chaîne de bonnes volontés il a pu réintégrer Saint-Mammès. Il fut découvert à l'Est du bourg de Saint-Mammès, au lieu-dit La Bandalaise, près du sentier des Cailloux. La toponymie a évolué depuis la fin du 19^e siècle mais le lieu-dit Les Cailloux étant situé vers l'actuelle rue Victor Hugo, on peut raisonnablement conjecturer que c'est vers ce secteur qu'eut lieu la découverte. On continue d'ailleurs, en creusant des fondations de pavillons, à mettre au jour d'énormes blocs de grès dans les terrains bordant cette rue.

Le bloc de grès sur lequel se voit le polissoir fut d'abord la proie de récupérateurs de pierre qui tentèrent de le débiter. Il convient d'indiquer que le polissoir, tel qu'il est actuellement conservé, ne représente qu'un dixième environ du bloc original. Celui-ci, lorsqu'il fut récupéré par le préhistorien et habitant de Saint-Mammès Eugène Toulouze, portait les traces de tentatives avortées de débitage. Cet amas de grès, adhérent à un socle de poudingue, était tentant, en effet, pour des bâtisseurs toujours amateurs de ce matériau pour réaliser des chaînages d'angles, des harpes ou des tableaux de portes ou de fenêtres. D'autant que la masse en était estimée à 15 tonnes.

Afin que le polissoir, ainsi que l'a écrit E. Toulouze, « se trouve à l'abri de tout vandale qui voudrait faire un mur avec une page d'histoire de l'humanité », il décida de le récupérer et de le transporter dans sa propriété. L'intention était bonne mais la réalisation malaisée puisque les récupérateurs eux-mêmes avaient baissé les bras. Toutefois, là où la force brutale avait échoué, l'esprit, lui, allait triompher. Notre préhistorien était homme ingénieux. Aussi, avec l'aide d'un autre amateur d'archéologie, Bergeron-Chaponnaire, il trouva le moyen de ne soustraire au bloc que la partie qui l'intéressait, c'est-à-dire celle qui avait servi de polissoir. Dans le récit qu'il a laissé de cette récupération, il explique d'ailleurs : « Le poudingue constituant une gangue parasite et fort inutile, notre idée fut de la détacher de la calotte de grès ». Eugène Toulouze décrit ensuite le procédé employé : « Nous eûmes recours au feu. Pendant trois jours nous y entretenmes une chaude d'enfer. Toute la partie brûlée fut désagrégée par un patient travail de carrier. Chaque séance ne nous donnait à enlever qu'une couche d'une dizaine de centimètres environ. Il fallut renouveler le feu et attaquer la nouvelle partie soumise à l'action de la fournaise. Enfin à force de coups de masse, la table de grès fut à peu près séparée de son socle de poudingue ». Au cours de l'opération, une fissure existante, due, semble-t-il, aux tentatives antérieures de débitage, provoqua une fracture perpendiculaire à la rainure principale du polissoir, mais l'ensemble de la partie du bloc comportant le polissoir put néanmoins être récupéré. Les deux fragments du polissoir furent donc transportés dans la propriété d'Eugène Toulouze. Leur poids est estimé à 1500 kilogrammes.

Mais, le polissoir de Saint-Mammès n'avait pas achevé son voyage. Nous trouvons la suite de son aventure sous la plume de Georges Lioret, conseiller général du canton de Moret-sur-Loing, membre donateur de l'Association des Naturalistes de la vallée du Loing et préhistorien amateur. Dans une

¹ 15, rue Pasteur, 77830 ECHOUBOULAINS

étude sur « Les temps préhistoriques dans le pays de Moret », parue en 1923 dans le *Bulletin de l'A.N.V.L.*, il écrit en effet : « A son départ de Saint-Mammès, M. Toulouze m'a remis son polissoir qui arrivé au terme de ses voyages, repose maintenant au milieu de mon jardin, à l'abri de nouvelles déprédations ». C'est ainsi que le polissoir arriva à Moret. Il devait y demeurer environ huit décennies. Mais, contrairement à ce qu'imaginait son deuxième propriétaire, le monument n'avait pas achevé ses déplacements. La propriété Lioret ayant changé plusieurs fois de mains, l'actuel possesseur trouvait bien encombrant les deux énormes fragments de grès placés sur sa pelouse.

Ayant eu connaissance de ces faits, l'actif président du Centre de recherche et de documentation archéologiques et médiévales de Saint-Mammès (C.R.D.M.A.), M. Claude-Clément Perrot, s'employa à convaincre le propriétaire d'offrir le polissoir à la ville de Saint-Mammès et celle-ci de l'accepter. C'est ainsi qu'avec le concours des services techniques municipaux morétains, qui en assumèrent le transport, le polissoir a pu réintégrer la commune sur le territoire de laquelle il avait été utilisé à l'époque néolithique. Il reste à le mettre en valeur et à le doter d'une plaque explicative.

Description du polissoir

Les deux auteurs qui ont écrit sur ce monument ne se sont guère étendus sur la description des deux fragments de grès sur lesquels est situé le polissoir. E. Toulouze écrit qu'il est « de forme ovalaire », indication que reprend G. Lioret. Le premier donne la longueur de la pierre : 1,45 m, et sa hauteur : 0,70 m au-dessus du niveau du sol. Il note qu'il s'agit « d'une bonne hauteur pour la commodité de l'ouvrier qui n'avait pas besoin de trop se courber pour donner toute sa force ». Cela à condition que le polissoir ait été posé sur le sol et non enfoui, ce qui n'est pas certain. E. Toulouze donne les dimensions suivantes pour la rainure de polissage : longueur 0,56 m, largeur 0,04 à 0,05 m, profondeur 0,013 m. G. Lioret, pour sa part, note à propos de la rainure fuseau qu'elle mesure 0,56 m de long, sur 0,095 m de large et 0,015 m de profondeur. Il observe encore que ce polissoir comporte aussi une cuvette, dont il ne précise toutefois pas l'emplacement. Les différences de mesures entre les deux auteurs tiennent vraisemblablement à la difficulté de faire des relevés précis sur une surface montueuse et irrégulière.

Seul Lioret, peut-être plus averti, a observé qu'outre la rainure il y avait aussi une cuvette. En fait, il semble qu'il y en ait deux. Mais, avant d'aller plus avant dans la description, sans doute est-il utile de rappeler, brièvement, que le polissage des haches néolithiques se faisait à l'aide de sable siliceux et d'eau, par frottement de la hache, préalablement ébauchée par débitage et percussion, dans des rainures et cuvettes rocheuses. La ou les rainure(s) étaient utilisées pour polir et affûter l'extrémité de la lame, tandis que les cuvettes semblent avoir servi pour niveler et lisser les joues. Les haches, une fois polies étaient montées sur des manches faits de bois ou de ramures de cervidés auxquels elles étaient attachées par les liens enduits de gomme ou de résine.

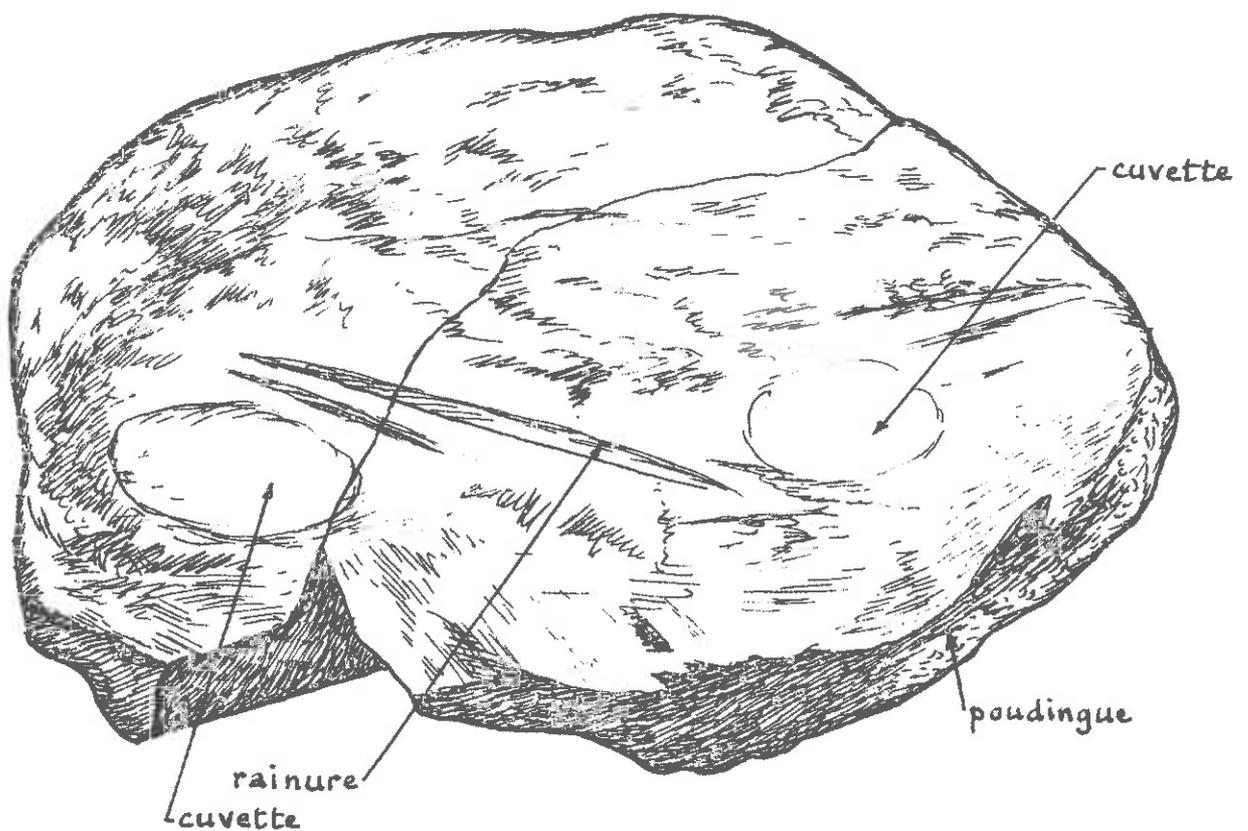
Le polissoir de Saint-Mammès possède, on l'a dit, trois traces d'activité de polissage : la rainure décrite par E. Toulouze et G. Lioret, vestige le plus évident, mais aussi deux cuvettes. L'une est au-dessous de l'extrémité gauche de la rainure, quand on se tient perpendiculairement à la pente sur laquelle s'observent les activités de polissage, et l'autre au-dessus de l'extrémité droite. Ces traces étant maintenant sur un flanc de la pierre, disposé obliquement, où le sable utilisé pour le polissage n'aurait pu se maintenir, on peut raisonnablement penser qu'initialement la rainure et les cuvettes apparaissaient sur la face supérieure du bloc de grès. Malgré l'allègement du bloc dû à E. Toulouze et à Bergeron-Chaponnaire, il subsiste encore un peu de poudingue qui formait le soubassement de la table gréseuse.

Il reste à souhaiter que ce beau vestige archéologique jouisse maintenant de l'intérêt, que lui méritent ses quelque 5000 ans d'âge, et d'une bonne mise en valeur qui ne pourra qu'ajouter à l'intérêt touristique de Saint-Mammès.

Bibliographie

TOULOUZE (Eugène), « Le polissoir néolithique de Saint-Mammès (Seine-et-Marne) », dans *L'Anthropologie*, t. 9, 1898, pp. 171-174.

LIORET (Georges), « Les temps préhistoriques dans le pays de Moret », dans *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la vallée du Loing*, 6^e année, 1923, pp. 118-147 ; sur le polissoir de Saint-Mammès, voir plus particulièrement pp. 130-131.



ENTOMOLOGIE

LA MINEUSE DU MARRONNIER (*Cameraria ornidella* - *Gracillariidae*) : NOUVEAU PARASITE DU MARRONNIER D'INDE (*Aesculus hippocastanum*) EN FRANCE ET DANS NOTRE REGION

Par François du RETAIL¹

Un petit papillon, *Cameraria ornidella* (famille des *Gracillariidae*) intéresse les services spécialisés de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) d'Orléans, dont nous reprenons ici l'essentiel des travaux.

Ce petit papillon se trouve au printemps sur les troncs de marronniers. De couleur brun/ocre, il mesure de 4 à 5 mm. Les ailes postérieures sont étroites et largement frangées. Les œufs, minuscules et donc difficilement observables à l'œil nu, sont déposés à la surface des feuilles. Les larves du premier stade, très petites, creusent une galerie d'environ 2 mm. Au 2^{ème} et 3^{ème} stade, ces larves élargissent leurs mines en se développant. Ces mines prennent alors une forme circulaire. Au 4^{ème} et 5^{ème} stade, les larves, très plates, aux segments abdominaux mamelonnés et dont la tête est triangulaire, développent leurs mines parallèlement aux nervures des feuilles. La chrysalide perce la feuille, puis apparaît le petit papillon. Quelques chrysalides subsistent dans les feuilles qui tombent au sol et arrivent ainsi à passer l'hiver dans la litière. Les feuilles attaquées présentent des plages mortes le long des nervures et dans leur partie supérieure qui prennent une couleur brune, ce qui entraîne leur chute prématurée, et qui donne aux arbres attaqués un très mauvais aspect. Il peut donc y avoir 2 à 3 générations par an.

L'INRA précise que la Mineuse du marronnier a été observée pour la première fois en Macédoine en 1985 et a ensuite envahi l'Europe occidentale et centrale jusqu'en 1999 où elle est signalée près de nos frontières avec l'Italie, la Suisse et l'Allemagne. C'est dans l'année 2000 qu'elle a été observée pour la première fois en France, dans plusieurs régions de l'Est, mais aussi ponctuellement en Ile-de-France. Des dégâts importants ont été constatés en Alsace.

Notre collègue, Olivier FANICA, demeurant à Montigny-sur-Loing, a attiré notre attention sur les dégâts de ce parasite sur quelques arbres autour de sa maison. L'attaque du *Cameraria ornidella* a été découverte au printemps et elle a pris une importance considérable sur tous les marronniers du parc du château de Fontainebleau. Le 7 juin 2003, la plupart des chenilles étaient très avancées dans leur développement et l'on notait la présence de chrysalides. Cette attaque concerne également les jardins situés en ville et aux environs, mais il semble que les dommages causés aux feuilles soit moins importants.

Nous demandons aux naturalistes intéressés et aux propriétaires de jardins possédant des marronniers victimes de ce parasite d'en avertir l'ANVL. Les observations seront poursuivies à Fontainebleau et aux environs afin de suivre et d'évaluer les dégâts.

¹ 14, bis Boulevard Foch, 77300 Fontainebleau



Aspect de la feuille attaquée



Vue rapprochée des mines



Vue d'ensemble du feuillage attaqué



Larve du papillon après sortie



Vue rapprochée de la larve



Feuille attaquée par l'insecte

(clichés O. Fanica)



Feuillages attaqués par l'insecte dans le parc du Château de Fontainebleau
(clichés O. Fanica)

TABLE DES MATIERES

VOLUME 78

ANNEE 2002

PROTECTION DE LA NATURE

SIBLET J. Ph. : Bialowieza et Fontainebleau : deux forêts d'exception si lointaines et pourtant si proches. Playdoyer pour un jumelage, p. 102.

ORNITHOLOGIE

PARISOT Chr. Estimation des populations de Râle des genêts, *Crex crex*, en Bassée auboise et actions de sauvegarde mises en œuvre, p. 170

SENECAL D : Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : hiver 1998-1999 p. 51 ; printemps 1999, p. 55 ; automne 1999, p. 64 ; hiver 1999-2000 p. 150 ; printemps 2000, p.155 ; automne 2000, p.163

MAMMALOGIE

PARISOT Chr. : Prospection chiroptérologique des bâtiments publics du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, p. 72

BOTANIQUE

ARLUISON M. : Les Bruyères de Sainte-Assise : Reconnaissance botanique, p. 84

ARLUISON M. & FESOLOWICZ P. : Le Rocher Canon : excursion bryologique et botanique, p. 177

DOUX Y. : Le Sénéçon à feuilles spatulées (*Senecio helenitis*) : une disparue retrouvée, p. 115

LESSEUR P. : Compte-rendu de la sortie du 10 juin 2001 dans le Sénonais. Flore des ravins et pelouses sur la commune de Villiers-Louis (89), p. 32

LIRON M. N. : Les mares tourbeuses à sphaignes de la lande humide des Coulevreux, p. 131

MALAIS F. : Redécouverte d'une espèce présumée disparue de la Bassée : l'Oeillet superbe, *Dianthus superbus*, p. 109

PARISOT Chr. : Notes d'observations floristiques, p. 29

: Flore des murailles de la ville de Provins : compte-rendu de la sortie du 5/06/99, p. 92

ENTOMOLOGIE

BRUNEAU DE MIRE Ph. : Excursion baleinière de l'ANVL du 13 au 17 août 2002 : un compte-rendu entomologique, p. 50.

DOUX Y. : Résultats de prospections lépidoptériques à Fréparoy, Aube (en Bassée) du 20 juillet au 3 août 2002, p. 115

- : Deux lépidoptères nouveaux pour l'Ile-de-France : *Acrobasis porphyrella* (Duponchel, 1836) et *Lycophotia erythrina* (Herrich-Schäffer, 1845) (Lep. Pyralidae et Noctuidae), p. 126
- : Deux microlépidoptères nouveaux en Pays de Fontainebleau (Lepidoptera Cosmopterigidae Tortricidae), p. 128

GIBEAUX Chr. : Insectes lépidoptères récoltés ou observés dans la « réserve biologique des Coulevreux », forêt de Fontainebleau, et conservés dans la collection Chr. Gibeaux. Récoltes 1976-1997, p. 2

RETAIL du F. : La Mineuse du marronnier (*Cameraria ornidella* – *Gracillariidae*) : Nouveau parasite du Marronnier d'Inde (*Aesculus hippocastanum*) en France et dans notre région, p.

HISTOIRE

CAZAURAN M. Cl. : Un entomologiste qui disséquait les mots : le Dr Robineau-Desvoidy, p. 95

- : Le chanvre, la sabine et la pimprenelle, p. 181

ARCHEOLOGIE

DELAHAYE G.R. : Le polissoir néolithique de Saint-Mammès de retour dans sa localité d'origine, p. 185

METEOROLOGIE

FLEUTER G. : le temps à Fontainebleau en 2002, p. 137

DIVERS

BRUNEAU de MIRE Ph. : A propos des « tourbières » de Fontainebleau, p. 101

- : Compte-rendu de voyage : Ouessant, l'île du bout du Monde, p. 147

ANALYSES D'OUVRAGE

BRUNEAU DE MIRE Ph. : Paysages territoires : l'Île de France comme métaphore, p. 146

DELANGÉ Y. : Jean Henri Fabre à nouveau en faveur et son œuvre accessible à tous, p. 98

SIBLET J.Ph. : Les orchidées sauvages d'Ile-de-France, p. 47